

Juin 2022

La Feuille de Chêne

n°31

> SERVICE JEUNESSE

Portail Familles

p. 5

> AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

Rue Beauséjour

p. 8

> Sommaire

> LA PAROLE AUX ÉLUS

P4

- Budget
- Portail Familles
- Maison Médicale
- CME
- Passeport du Civisme
- Voirie
- Mutuelle Communale
- Promeneur du Net
- Prévention Visuelle
- Culture et Patrimoine
- Cadre de Vie
- Vie Associative
- Communauté de Communes Vie et Boulogne

> LA VIE MUNICIPALE

P17

> VIVRE À SAINT ETIENNE DU BOIS

P23

- Infos Mairie
- Accueil de Loisirs les Pitchounes
- Service Jeunesse
- École Publique Les Petits Papiers
- Amicale Laïque
- École Privée Notre Dame
- APEL
- SEPT Tennis
- Les Colombes
- Stéphanoise Musique Danse
- UNC
- Protection Civile
- Comité des Fêtes
- Festi Dance Music 85
- Médiathèque
- Ils Elles Danses
- Association les Vieilles Canailles

> INFOS PRATIQUES

P33

> AGENDA

P35

Magazine d'informations municipales de la mairie de Saint Etienne du Bois
 Directeur de la publication : Guy AIRIAU
 Photos : Mairie de Saint Etienne du Bois
 Associations - Freepick
 Conception et Impression :
 Media Horizon / Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10
 Imprimé en 1 000 exemplaires



P5



P7



P12



P30



P31



Mairie - 2, place de l'Église
 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
 ☎ 02 51 34 52 11

✉ mairie@stetiennedubois85.fr
www.stetiennedubois85.fr

Application : **Ma Commune et Moi**

Horaires de la mairie

Lundi et Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30
 Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h - 12h30
 Samedi : 9h - 12h
 Fermeture tous les après-midis pendant les vacances scolaires

> Édito



“L'espoir d'une **vie sociale** retrouvée,,

Voilà maintenant plus de deux ans que la situation sanitaire nous empêche de vivre normalement. Deux ans où le tissu associatif s'est mis en sommeil. A plusieurs reprises, quelques tentatives nous ont permis de reprendre l'espoir d'une activité sociale retrouvée. Mais à chaque fois, l'élan a été brisé par l'arrivée d'un nouveau variant. Nous avons tous vécu cette période difficilement.

Depuis le printemps, la programmation d'événements est à nouveau d'actualité. Les mariages sans cesse repoussés se succèdent à la Mairie. Les associations programment à nouveau leurs activités, ainsi les mois à venir, vont connaître une activité importante, cela permettra à chacun de retrouver le « vivre ensemble » si indispensable à notre vie.

Je tiens tout particulièrement, au nom du conseil municipal, à affirmer notre soutien indéfectible aux bénévoles qui œuvrent à la restauration de ces manifestations. Nous continuerons de les soutenir dans leurs projets, ainsi les subventions 2022 aux associations ont été reconduites au même niveau que 2021.

Vous allez découvrir un nouveau format d'édition de la « Feuille de Chêne ». Ce bulletin municipal vous permettra de découvrir la richesse des activités Stéphanaises sous une forme plus magazine. C'est aussi l'occasion de vous parler des travaux en cours ou de ceux qui vont être lancés dans les prochaines semaines.

Les grands axes de nos projets sont les suivants :

- La sécurité routière, avec des aménagements réalisés sur les rues Beauséjour et de la Mercerie. Des études sont en cours sur la rue Clémenceau, la Place de la Cité, le village des Embardières.
- L'amélioration de nos installations sportives, avec la réfection du sol des terrain de tennis et la programmation d'une salle de sport multi activités. Pour nous aider sur ce projet, nous nous faisons assister par un assistant à maîtrise d'ouvrage, Vendée Expansion, qui va nous aider à bien définir les besoins et nous accompagnera tout au long du projet.
- Le logement, avec la livraison de 3 logements sociaux SOLIHA, rue du Général Charette, la programmation d'un autre projet de 6 logements sociaux dans cette même rue et l'achat d'un terrain de 1 ha pour un nouveau lotissement.
- La rénovation thermique des bâtiments, avec la réhabilitation de l'ancienne supérette qui accueillera l'auto-école Sauvage, un cabinet qui sera proposé à

la location et le logement à l'étage qui retrouvera ses locataires qui ont été relogés le temps des travaux.

- L'entretien de notre patrimoine, avec la première tranche de la rénovation de l'église, le maître d'œuvre retenu travaille actuellement sur la préparation de l'appel d'offres pour un lancement de la consultation des entreprises à l'automne. L'aménagement de la forge de la Tulévrière est également engagé après avoir réalisé le diagnostic du bâtiment.
- L'accessibilité aux services communaux, avec la mise en place d'un Portail Familles pour les inscriptions, en ligne, aux services périscolaires, accueil de loisirs et jeunesse.
- Une communication plus réactive, avec l'application « Ma Commune et Moi » et la refonte de notre site internet.
- La mise en place d'une mutuelle communale dans le cadre d'une commande groupée avec d'autres Communes de notre territoire.

Enfin, dans ces temps où la guerre frappe à la porte de l'Europe, je souhaitais remercier tous ceux qui ont apporté leur soutien aux Ukrainiens. Une aide communale sera d'ailleurs versée à une association qui vient en aide à ce Pays, elle correspond aux subventions qui n'ont pas été demandées par certaines associations de notre commune pour 2022.

Malgré ce contexte, il nous faut garder l'espoir d'une vie dans une société libre. Je citerai Jules Verne qui écrivait « la liberté est un bien immense, mais qu'on ne peut goûter qu'à condition de vivre », gageons que les épreuves que nous avons vécues et celles qui nous restent à vivre, ne nous privent pas de notre envie de liberté.

Le Maire, Guy Airiau

> BUDGET

Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DU BOIS a voté son budget le 29 mars dernier pour un montant total 6 649 980,51 € (Fonctionnement et Investissement).

> FONCTIONNEMENT 2021

Dépenses réelles de fonctionnement :
1 470 062,29 €

Pour 100 € de dépenses réelles :

35 €

Charges à caractère général
(Eau, électricité, assurances, entretien courant...)

50 €

Charges de personnel



2 €

Charges financières
(intérêt des emprunts)

13 €

Autres charges de gestion courante
(subventions associations, contributions obligatoires
(école, multi-accueil) rémunération élus...)

Recettes réelles de fonctionnement :
2 024 607,70 €

Pour 100 € de recettes réelles :

21 €

Produits des services et de gestion courante
(locations, concessions cimetière, services périscolaires...)

2,5 €

Produits exceptionnels
(remboursement sinistre)



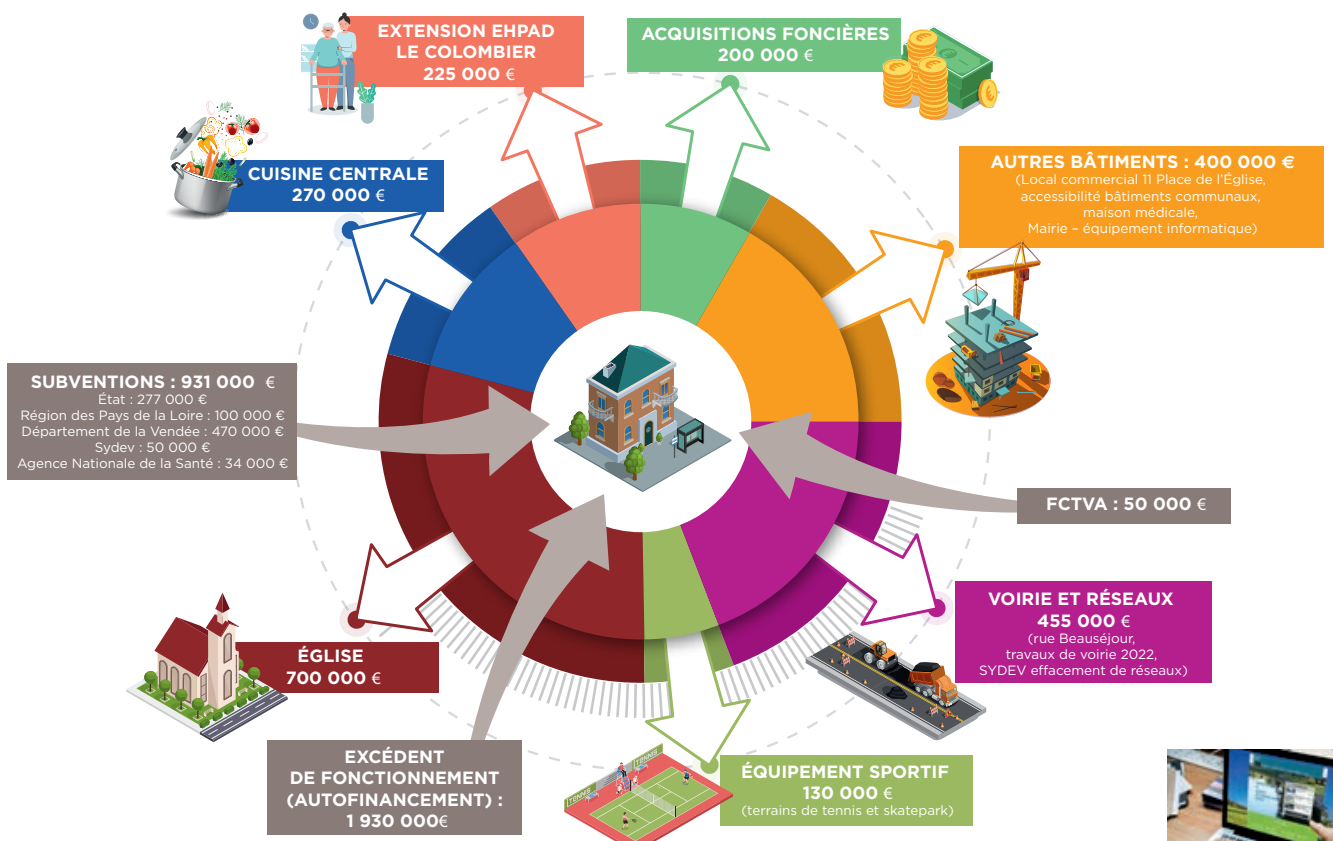
42,5 €

Impôts et taxes

34 €

Dotations, subventions et participations État

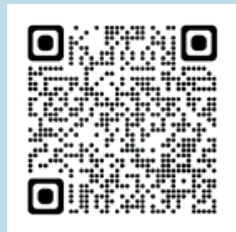
> PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2022



* PV de conseil consultable sur le site internet :

www.stetiennedubois85.fr





> SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE : PORTAIL FAMILLES

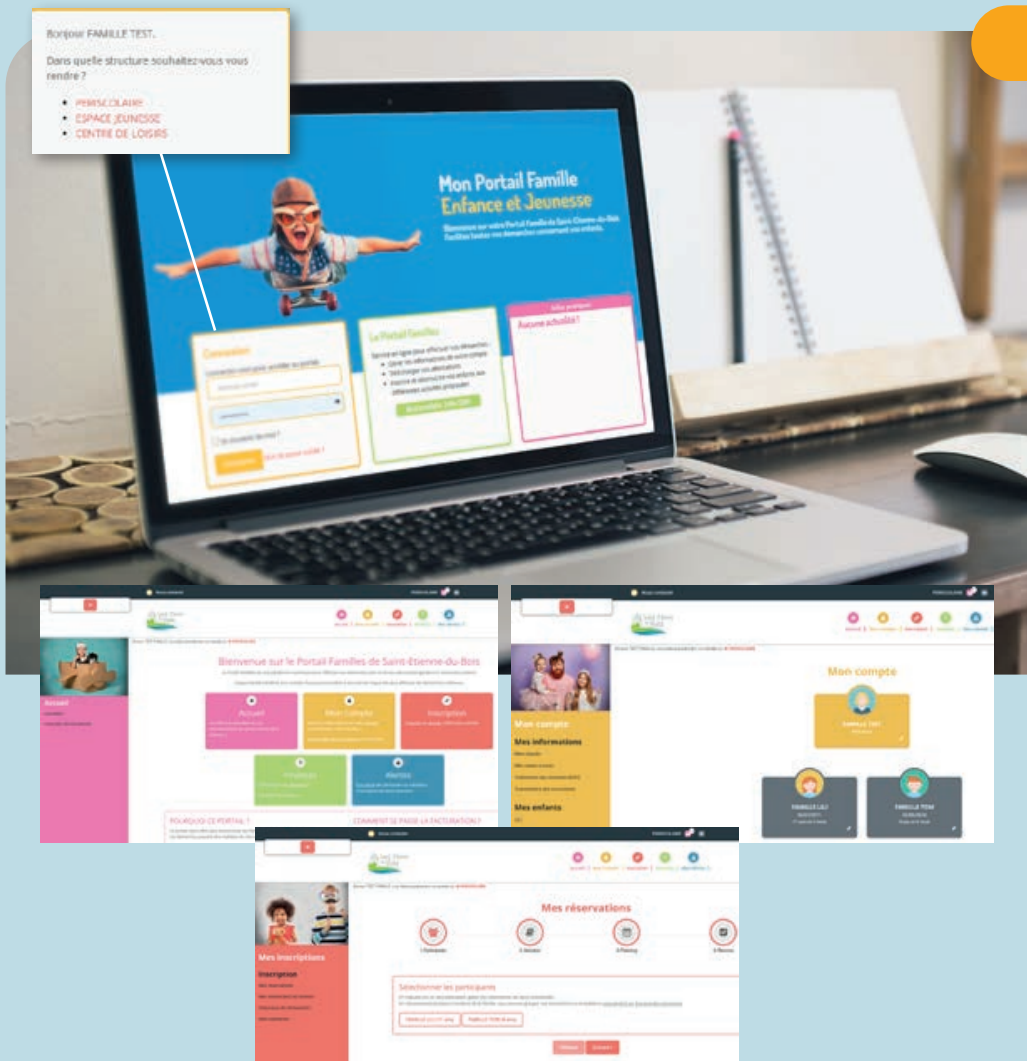
Depuis le mois de mai dernier, la commune de Saint Etienne du Bois a mis en place un Portail Familles ouvert à toutes les familles utilisatrices des services scolaires et extra-scolaires :

- Service périscolaire (garderie et restaurant scolaire) pour la commune de Saint Etienne du Bois
- Service Accueil de Loisirs (3 à 12 ans) pour les communes de Saint Etienne du Bois, La Chapelle Palluau, Grand'Landes, Palluau et Saint Paul Mont Penit.
- Service Jeunesse (10 à 17 ans) pour les communes de Saint Etienne du Bois, Apremont, Beaufou, La Chapelle Palluau, Falleron, Grand'Landes, Maché, Palluau et Saint Paul Mont Penit.

Ce Portail vise à offrir aux familles plus d'autonomie et simplifie les démarches du quotidien : **une seule application pour l'accès aux trois services !**

La création d'un mot de passe et c'est parti ! Lors de la première connexion, les familles reçoivent une vidéo expliquant l'utilisation du Portail Familles : s'inscrire aux activités, modifier les inscriptions, consulter les factures, être informé des actualités...

A partir de la rentrée 2022, le Portail Familles sera l'unique accès pour les inscriptions aux différents services. N'hésitez pas à les contacter aux numéros habituels si vous rencontrez des difficultés de connexion.



> ÉVOLUTION DE LA MAISON MÉDICALE

Pour répondre aux besoins croissants du nombre de praticiens à la Maison Médicale, les différents cabinets ont été réorganisés.

La commune a réhabilité l'ancienne maison de la paroisse pour y accueillir le cabinet de l'Ostéopathe, M. Benoit Moussard. Ainsi son ancien cabinet permet d'agrandir l'espace d'accueil des médecins et de leurs internes.

L'ancien cabinet dentaire a lui été transformé en deux espaces pour accueillir M. Philippe Praud, infirmier en pratique avancée, et Mme Carine Boutet, assistante médicale.



> LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Les enfants du conseil municipal terminent leur mandat en juin 2022. Élus en octobre 2019, ils n'ont pas manqué d'énergie et d'inventivité.

Bilan de leur mandat :

- Installation de panneaux commentés sur un sentier de randonnée, en collaboration avec les résidents de l'EHPAD le Colombier, pour découvrir le patrimoine insolite de la commune, « autrefois et maintenant ».
- Ramassage des déchets dans les rues stéphanoises pour « le rendez-vous climat » au mois de novembre.
- Participation aux différentes cérémonies de commémoration.
- Décoration des sacs de Noël distribués aux aînés. Certains ont souhaité accompagner les membres du CCAS pour la distribution des colis.
- Participation à l'inauguration de l'espace Jacqueline Roy regroupant la protection civile et le centre de secours.
- Organisation d'une chasse aux œufs et d'une collecte de dons, au profit des Restos du Cœur, en collaboration avec l'EHPAD Le Colombier.
- Création d'une course d'orientation disponible sur le site internet : <https://www.stetiennedubois85.fr/tourisme-et-hebergement/sentiers-pedestres/>
- Etude et démarche pour la création d'un Skate Park...

Les jeunes élus ont conclu leur mandat en allant présenter le rôle d'un conseiller municipal enfant et en répondant aux questions des élèves de CE2 et CM1, futurs candidats à la prochaine élection à la rentrée scolaire 2022.

- A Noter :
A partir du 1^{er} juillet 2022,
la Cabane aux Echanges devient
une BOITE à LIVRES, bonne lecture !



> PASSEPORT DU CIVISME

Les élèves de CM2 ont participé à des actions, collectives et individuelles, animées par des ambassadeurs, en collaboration avec les équipes enseignantes et en lien avec le programme scolaire.



11 actions ont été réalisées sur l'année scolaire 2021/2022, en voici quelques exemples :

- **Préserver son environnement** : Les enfants sont allés à la découverte de la faune des étangs. Encadrés par un moniteur de la fédération départementale de la pêche, ils ont été initiés à la pêche et ont reçu une carte de pêche utilisable dans tout le département.
- **Aimer sa commune** : Les enfants ont visité la Mairie. Accompagné de deux adjointes, M. le Maire a expliqué le rôle d'une mairie, les fonctions du Maire et de son conseil municipal.
- **Pour le devoir de mémoire** : Les enfants ont participé à la commémoration cantonale du 8 mai devant le monument aux morts de la commune de Saint Etienne du Bois : Port du drapeau français et européen, chant de la Marseillaise, remise de médailles.





> VOIRIE

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE BEAUSÉJOUR ET RUE DE LA MERCERIE

La commune a souhaité sécuriser la circulation Rue Beauséjour et Rue de la Mercerie. Ces rues initialement larges, permettaient aisément aux usagers « indéclicats », de braver les limitations de vitesse.

Les élus ont confié, au bureau d'études BSM (Bureau Sirot Michel), une mission d'aménagement de ces voies. Les premières ébauches ont été présentées aux riverains lors d'une réunion de quartier. Les habitants ont pu échanger avec le Maître d'œuvre et les élus. Les aménagements ont ainsi évolué pour répondre au mieux aux attentes des usagers.

Les travaux réalisés en début d'année facilitent la « cohabitation » de tous les usagers : piétons, cyclistes et automobilistes. Des rétrécissements de la chaussée, des zones de stationnement et la création d'espaces verts permettent le ralentissement des véhicules empruntant ces voies. Les piétons quant à eux, peuvent déambuler en toute sécurité sur les espaces

dédiés, le long des habitations. Les cyclistes, enfin peuvent emprunter une piste cyclable de plus de 2 m de large, en sable calcaire. Cette dernière est située sur l'itinéraire de la piste cyclable départementale dénommée « Du bocage au littoral »*. Les travaux s'achèveront en automne avec la réalisation des espaces verts.

Les travaux de voirie, réalisés par l'entreprise COLAS, s'élèvent 245 000 €. Ils ont été financés à plus de 35 % par le Département de la Vendée : 10 000 € au titre des amendes de police, 35 000 € dans le cadre du Fonds de Soutien 2021 et 42 000 € au titre du Programme Vendée Vélo.

Le 5 mars dernier, Monsieur le Maire et les conseillers départementaux du secteur, Nadia Rabreau et Rémi

Pascreau se sont retrouvés sur site pour constater l'évolution des travaux.

**Vous pouvez retrouver tous les circuits cyclables du département (plus de 1000 km de pistes) sur le site vendeevelo.vendee.fr.*

> ASSOCIATION FONCIÈRE

L'Association Foncière, créée en 1972 dans le cadre de la réorganisation de l'espace agricole (remembrement), gère et entretient un réseau routier privé, réservé à l'activité agricole. Ces routes sont donc interdites à tous véhicules non agricoles. Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalisation en place.





> MUTUELLE COMMUNALE

Depuis le 22 mars dernier, les élus de 7 communes ont engagé une réflexion pour mettre en œuvre un accès à une complémentaire santé communale : Apremont, Beaufou, Grand'Landes, La Chapelle Palluau, La Genétouze, Palluau et Saint Etienne du Bois.



En lien avec l'association Mut'Com, les élus ont intégré cette démarche solidaire et se mobilisent pour améliorer l'accès aux soins pour tous les citoyens.

Que vous soyez étudiant, salarié, indépendant, en recherche d'emploi, retraité, une famille, une personne seule, la négociation d'une couverture santé complémentaire à l'échelle communale peut-être intéressante pour vous.

• M. Ernesto MASCARO , votre partenaire référent, tient des permanences :

- A Palluau, les lundis de 15h30 à 17h.
- A la Genétouze, les samedis de 10h à 12h30.

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au

☎ **06 29 27 23 22** ou par mail à

✉ **esm@lamutuellecommunale.com**

> PRÉVENTION VISUELLE ET AUDITIVE

Le centre OPTICAL CENTER de Challans était présent sur la commune le 28 avril dernier, avec son véhicule tout équipé, pour proposer des examens de vue, 100% pris en charge. N'ayant pu satisfaire toutes les demandes, une autre journée de prévention visuelle sera organisée au mois de juillet et une journée de tests auditifs est en cours d'organisation.

Vous retrouverez les informations affichées dans les commerces et en Mairie.



> PROMENEURS DU NET

Internet et les réseaux sociaux font partis du quotidien des jeunes, sans forcément être cadrés et accompagnés à la hauteur de leurs enjeux.



En Vendée, le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports des services départementaux de l'Éducation Nationale (SDJESEN), la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison des Adolescents et de nombreux partenaires, se mobilisent autour du numérique et déploient la démarche des Promeneurs du Net. L'objectif étant de développer une présence éducative sur le Net et les réseaux sociaux pour favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective de projets, la citoyenneté... Le Promeneur du Net est un professionnel qui exerce une mission auprès des jeunes.

Pierre Choblet, animateur au service jeunesse, a intégré ce réseau. Il est en ligne tous les mardis et vendredis de 18h à 19h30 pour répondre à vos messages, questions, préoccupations ou tout simplement discuter.

Pour plus d'informations :

Rejoins-moi sur :

- Pierre Choblet Animateur Jeunesse - Pdn
- pierrechoblet_animjeunes_pdn
- PierreChoblet_Animjeunes_Pdn
- Pierre_animPDN



> CULTURE ET PATRIMOINE

L'ÉGLISE DE SAINT ETIENNE DU BOIS



Un nouveau projet, nécessaire, de restauration de l'église s'impose à la commune. Déjà, régulièrement, il a fallu intervenir dans des travaux conséquents sur ce bâtiment imposant qui, au cœur du bourg domine les regards et les attentions. Un cabinet d'architecte a été désigné. Son intervention devrait commencer assez vite afin de continuer les tranches du chœur et de la fin du transept. Heureusement, même si l'église appartient à la commune depuis les inventaires de 1905, les aides du Département, de la Région et de l'Etat sont conséquentes et permettront de mener à bien le sauvetage de ce lieu atypique, qui reste un lieu utilisé.

Et pourtant ce bâtiment même surprenant ne démerite pas ! L'histoire de Saint Etienne du Bois est indissociable de ce lieu. L'implantation de la première communauté remonte à l'époque mérovingienne. C'est ici, qu'au début du monachisme, un ermite, dont la légende n'a pas conservé le nom, vint trouver refuge. On raconte, que ce dernier s'installa à proximité du village de la Chenelière. Il entreprit d'évangéliser les barbares voisins. Mais, ces derniers s'en prirent à son oratoire. Et, alors qu'ils allèrent le profaner, ils furent engloutis dans un gouffre qui les emporta à jamais ! Depuis, à certaines grandes fêtes religieuses, à qui veut bien l'entendre, on entend la cloche qui résonne dans le lointain, appelant à la conversion.

C'est ainsi, certainement, que le brave ermite, vint s'installer à l'endroit actuel du bourg. L'endroit offrait de grandes possibilités. La présence de la Petite Boulogne, alors navigable, laisse supposer que très vite, des populations vinrent s'installer à proximité du

petit prieuré. Un bourg, s'organisant sous la protection d'une Eglise naissante. Le nom de Saint Etienne lui fut donné en souvenir du premier diacre lapidé par les juifs en 34 après Jésus Christ à Jérusalem, rappelant l'épisode subit par le fondateur de la nouvelle église.

Il paraît peu probable comme l'écrit l'abbé Paul Boutin dans ses archives que l'origine de Saint Etienne du Bois remonte aux temps des Romains, et encore moins, qu'ils y fondèrent un Sanatorium. Lors de la destruction de l'ancienne église, les cuves décrites par Boutin qui furent retrouvées sont des cuves dans lesquelles à l'époque médiévale, on plaçait les restes des corps, lorsqu'on récupérait les sépultures situées dans l'église.

L'ancienne église détruite en 1900, a dû subir maints périples. Difficile malgré les photos de cataloguer son style. Chaque époque y ajoutant, transformant l'architecture. En regardant les photos, il semble qu'elle ressemblait à celle de Bois de Cené ou, plus proche de nous, à celle, de Beaufou. Détruite plusieurs fois au cours des siècles, Guerres de religion, Guerres de Vendée... Restaurée, elle semble à la fin du dix-neuvième siècle ressembler à l'église de Beaufou, à la fois en taille et architecture.

En 1893, Mgr Catteau, Evêque de Luçon encourage à édifier une nouvelle église plus digne et plus grande. Imaginez, le curé Boutin, trépignant d'impatience face à un tel projet, Maître d'œuvre ! Il ne lui manquait que ça.

Pendant la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, en Vendée, 142 églises ont été reconstruites en totalité, soit plus de 50 % des églises du département ; 107 autres ont été profondément modifiées dans la même période.



Mais à Saint Etienne du Bois, ce ne fut pas aussi simple ! Il fallut convaincre la population stéphanoise, attachée à leur vieille église ! La préfecture va refuser 3 projets successifs ! Trop chers ! Mais le quatrième est accepté ! C'est le projet 1, mais sur le papier, Boutin a juste enlevé des zéros ! Les travaux avancent plutôt bien et Boutin prévoit déjà le 10 décembre 1902 une bénédiction en grande pompe.

Mais, le projet pharaonique chancelle ! Le 26 octobre 1902, le clocher s'effondre entraînant avec lui une travée de l'église presque terminée ! Les travaux reprennent très vite, et le 5 mai 1905, Monseigneur revient à Saint Etienne du Bois bénir cette nouvelle église.



Coût des travaux finaux ? **203.399,71 francs**, plus cher que le premier projet rejeté par l'administration !

Mais ce n'est pas grave, car moins d'un an plus tard, le 7 février 1906, les biens de l'Eglise deviennent propriété de l'Etat ! Celle de Boutin, de la commune de Saint Etienne du Bois, passif comme actif !!

L'église de Boutin et de Fraboulet est une immense croix latine de 47 mètres de long sur 27 mètres de large. Le clocher culmine à 37 mètres sans la croix et 42 avec. Il attend d'ailleurs toujours son dôme byzantin et sa statue de Saint Etienne en façade !



Elle reste un bâtiment original qui possède quelques détails architecturaux remarquables, dont une crypte pour rappeler le style roman ; des vitraux intéressants ; des colonnes typiques de Fraboulet avec des nœuds sculptés s'élançant avec finesse vers les voûtes, lui donnant une impression de hauteur et de fragilité. Les clefs de voûte sont toutes richement sculptées. Boutin les a toutes choisies avec minutie, en lien avec ses attachements, il suffit de lever les yeux et de découvrir le premier sceau de la paroisse, une hure sanglier ; ou bien la médaille miraculeuse ; et surtout sur celle en face l'autel de Sainte Thérèse, la chapelle de la Tulévrière !

Alors pour conclure, quel style ?

Roman ? Les arcs sont en plein cintre. Le fond qui semble vouloir ressembler à un buffet d'orgue est marqué par cet arc en plein cintre au-dessus de la tribune. Les chapelles, le chœur sont de style roman. La crypte se veut rappeler cette coutume d'enterrer le corps des saints sous l'autel dans les églises romanes.

Gothique ? La croisée du transept ainsi que les chapiteaux et colonnes sont de style gothique et allègent l'ensemble. Deux rosaces éclairent le transept. Ces deux immenses fenêtres de 6.15 mètres de diamètre, toute proportion gardée ! rappelle les rosaces des grandes cathédrales gothiques comme Notre Dame de Paris.

Byzantin ? L'ensemble du bâtiment se veut ouvert, aéré les voûtes sont portées par des colonnes fluettes comme une grande halle où l'on peut déambuler. Le clocher aurait de l'avoir comme à Chambretau, un clocher à coupole ovoïde.

Qualifions la tout simplement de style néo médiéval, ainsi, nous ne remettrons pas en cause les choix pas toujours heureux des mélanges de style qui ne respectent pas les canons architecturaux. Mais, il fallait du grand, du beau, du voyant ! Tout comme au Moyen Age lors de la grande période de construction des cathédrales, l'église bâtiment est un catéchisme vivant qui chante la gloire de Dieu. Tout au long du Dix-neuvième, il en est de même ! La pierre chante la foi.

Laissons au docteur Rousseau, historien vendéen de Beauvoir sur Mer, le mot de la fin sur les plus belles églises du dix-neuvième siècle du département :

« En Vendée même, on n'a que l'embaras du choix (...) Saint Etienne du Bois, la Chapelle Palluau, Chambretau, les Lucs sur Boulogne, sont les réalisations les plus parfaites ou les plus originales de l'époque. »



> CULTURE ET PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE JUIN ET SEPTEMBRE 2022

Comme tous les ans, la commune essaie de participer au mieux aux différentes propositions culturelles nationales.

Le Week End du 25 26 juin dernier, lors des journées du patrimoine de pays et des moulins, plusieurs lieux ont accueilli les visiteurs attachés à la découverte et à la valorisation du territoire. Des visites guidées, des lieux ouverts permettent de faire découvrir au tout à chacun ce qui fait la richesse de notre commune et des communes avoisinantes. Une exposition d'une peintre nantaise, Annick Hégron, l'exposition de marteaux d'un collectionneur acharné, M. Richard de Cugand, les visites guidées du bourg et de la Tulévrière ont remporté un vif succès. La forge d'Arthur ainsi que l'ouverture Athanase Ouest D'baras, ont permis de réfléchir au thème de cette année « Être et Renaitre » sur la nécessité de refaire vivre lieux et objets.

En septembre prochain, les 39^{èmes} Journées européennes du patrimoine auront lieu les 16, 17 et 18 septembre 2022, avec pour thème le : « Patrimoine durable » ! Vaste projet ! D'autres activités vous seront proposées. Si vous souhaitez proposer des animations, ouvrir des lieux, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de Laurent Charrier en charge de la Culture sur la commune.

> CULTURE ET PATRIMOINE

BALADES ENTRE DEUX RIVES

Depuis que la fusion entre Vie et Boulogne et Palluau s'est mise en place, tous les étés, des balades sont proposées sur l'ensemble du territoire.

Avec le COVID, hélas, elles ont été suspendues. On se souvient de la dernière sur notre commune qui fut particulièrement appréciée avec musique et grillées de mogettes. Cette année enfin, elles reprennent ! Pour plus de motivations, nous avons fusionné avec la commune de Beaufou, Saint Denis la Chevasse et les Lucs sur Boulogne afin d'organiser deux marches de 7 km sur deux lieux différents.

La première se fera **au départ de la Tulévrière le mercredi 27 juillet à 18h30** et la deuxième, **le mercredi 3 août 2022, départ au village de l'Ouche de la Boulogne à Saint Denis la Chevasse à 18h30.**

Il est possible d'emporter son pique-nique, un moment de convivialité sera proposé à la fin de la balade. Plus d'informations sur le site de l'Office de tourisme de Vie et Boulogne.



> CULTURE ET PATRIMOINE

PROJET D'ASSOCIATION CULTURELLE

Depuis des années, la commune réfléchit à faire vivre différents lieux atypiques de son territoire. Il nous est apparu intéressant d'encourager à la création d'une association culturelle, patrimoniale afin d'imaginer, de construire une vraie réflexion autour de ces questions.

Si vous êtes intéressé, rapprochez vous de la mairie ou de vos élus. Ainsi, nous pourrions envisager une réunion et la mise en place d'une association porteuse de projets.

> CULTURE ET PATRIMOINE

DÉCOUVERTE DU BOURG DE SAINT ETIENNE DU BOIS

Comme tous les ans, l'été, les différentes communes de Vie et Boulogne proposent des visites commentées de leurs centres bourgs. Les mardis 26 juillet et 2 août, deux visites sont proposées afin de parcourir les rues et apprécier le patrimoine et l'histoire de Saint Etienne du Bois. Départ place de l'église à 10 heures.



> CADRE DE VIE

RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS

Crédit photo : Noella Ravon

Depuis sa création, l'association de tennis SEPT voit son nombre de licenciés augmenter d'année en année. Les joueurs pratiquent ce sport sur les courts extérieurs à Saint Etienne du Bois et en salle à Palluaud. Les créneaux pour assurer les cours viennent à manquer.

En concertation avec les dirigeants du club, les élus de Saint Etienne du Bois ont réfléchi à plusieurs solutions, qui permettraient de proposer des créneaux supplémentaires :

- Couvrir les terrains existants avec des panneaux photovoltaïques
- Construire une salle spécifique pour la pratique du tennis.

L'option des panneaux photovoltaïques a été abandonnée en raison de l'aspect architectural (Insertion paysagère) et de son coût. Aussi, le choix des élus s'est dirigé vers la construction d'une salle. Le conseil municipal a décidé de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Vendée Expansion à cet effet. L'idée des élus étant de construire un complexe sportif répondant aux besoins du tennis mais pas seulement...Elle pourrait

accueillir d'autres sports et être édifée pour permettre l'organisation d'événements culturels...

En parallèle, les élus ont souhaité refaire le sol des terrains extérieurs, qui avec le temps, avait fini par se dégrader. Là encore, plusieurs options étudiées par les élus et les membres de l'association SEPT : béton poreux, pelouse et terre battue synthétique. Plusieurs déplacements ont été organisés pour essayer les différents revêtements. Les avantages et les inconvénients ont été appréhendés. Le conseil municipal a finalement validé la proposition de SPORTINGSOLS avec le sol en terre battue synthétique. L'entreprise, située à Saint Fulgent, a fait l'offre la mieux disante.

Le Département de la Vendée a financé en partie cet équipement. La fédération française de tennis

a également soutenu ce projet en versant à l'association une subvention à hauteur de 8%. Cette aide permettra au club d'investir dans du matériel : balai, traine, chaise d'arbitre...

En complément, le Sydev a fait une étude pour l'éclairage des terrains, si cette proposition est retenue elle fera l'objet d'une convention qui sera présentée au conseil municipal à l'occasion d'une prochaine réunion. L'éclairage des terrains permettra au club de proposer de nouveaux créneaux en soirée.

> CADRE DE VIE

PASSERELLE SUR LA PETITE BOULOGNE

La passerelle, située derrière la Salle Beauséjour, permettant de rejoindre le camping, les équipements sportifs ou de loisirs, a été endommagée lors des fortes pluies de janvier 2021. La passerelle s'est désolidarisée des plots sur lesquels elle était posée. L'état de catastrophe naturelle a été reconnue. Un expert a ensuite été mandaté par l'assurance pour évaluer les dégâts. En parallèle, des devis de réparation ont été sollicités auprès des artisans locaux. C'est ainsi que l'offre de l'entreprise SG BOIS de Saint Etienne du Bois a été validée par le conseil municipal. L'entreprise a œuvré pour confectionner et poser la nouvelle passerelle en mars dernier.

Depuis vous pouvez, comme auparavant, utiliser ce sentier pédestre, pour vous balader...



> A noter

Nouveaux jeux au camping et au terrain multisports



> VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 18 juin dernier a eu lieu le forum des associations, ouvert cette année aux artisans et commerçants de la commune.

Une belle réussite avec de nombreuses activités au programme :

- Un Flashmob proposé par l'association « Ils, elles danse », de la cornemuse, sans oublier la parade de la fanfare de la Stéphanoise Musique et le concert du soir avec le groupe Pélican Dreams.
- Des démonstrations de Zumba et Fitness par l'ASSL (Association Stéphanoise Sports et Loisirs) et des simulations d'intervention par les jeunes sapeurs-pompiers.
- Des dégustations de produits locaux avec nos amis agriculteurs et un repas préparé par les bénévoles à base de productions locales.
- Un escape game nature, permettant d'aller de stands en stands, un baptême de side-car et la visite d'une exploitation agricole, une activité toujours bien appréciée.
- Une exposition de vieux matériels agricoles et une initiation au vélo électrique ; sujet très actuel qui a permis à un certain nombre de personnes de tester ce nouveau mode de mobilité

Nous avons tous passé une excellente journée et nous vous donnons rendez-vous en 2024 !



> PODIUM

La commune s'est dotée d'un podium de 43 m² pour mettre à disposition des associations stéphanoises. Ce podium a été subventionné en partie par la région dans le cadre d'un appel à projet.

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

**Vie et
Boulogne** communauté
de communes

> PCAET : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Du 10 septembre au 7 octobre : Les « Rendez-vous pour le Climat » reviennent !

Retrouvez des animations sur tout le territoire ! Gratuites et ouvertes à tous, elles vous permettront de découvrir ou redécouvrir les écogestes et astuces pour réduire son impact sur le climat et faire des économies !

Nouveauté 2022 : Le jeu concours « les Défis pour le Climat », du 10 septembre au 2 octobre. Choisissez vos défis sur les thématiques de la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité, les déchets ou l'alimentation, participez au tirage au

sort et remportez un des nombreux éco-lots ! Inscriptions possibles dès septembre : prenez date !

Tout le programme sera à retrouver en détail sur www.vie-et-boulogne.fr

Changer et innover, ici et avec vous !

Service PCAET

☎ 02 51 98 16 11

✉ planclimat@vieetboulogne.fr



> FRANCE SERVICES ÉVOLUE

Depuis le 1^{er} avril 2022, France services Vie et Boulogne déploie son offre de proximité

- Elargissement des horaires d'ouverture au public
- Désormais, France services Vie et Boulogne, à Palluau, est ouvert au public du lundi au samedi. Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30
- Ouverture de l'agence postale tous les matins
- De 9h à 12h30, pour une meilleure lisibilité auprès des usagers.
- Délocalisation des rendez-vous personnalisés
- Les conseillères de France services proposent des rendez-vous personnalisés d'accompagnement administratif et numérique. Désormais, ces rendez-vous pourront avoir lieu, à Palluau, mais aussi, dans chaque commune du territoire, selon les besoins des usagers.

L'itinérance ainsi organisée complète l'offre de proximité. Les rendez-vous pourront se dérouler en mairie, en médiathèque, toujours en toute confidentialité. Ce nouveau service pallie une partie du problème de mobilité géographique que peuvent rencontrer certains usagers. C'est aussi l'occasion de mieux se faire connaître auprès de la population.

Les principales demandes d'accompagnement administratif et numérique concernent les documents officiels (carte grise, permis, pré-demande de papiers d'identité...), ainsi que les dossiers de retraite. Il ne s'agit pas de formation au numérique mais réellement d'une aide concrète au montage des dossiers.

Pour prendre rendez-vous :

☎ 02 51 98 51 21 / ✉ france-services@vieetboulogne.fr



> VIVRE ET GRANDIR ENSEMBLE 2021-2024

Ce projet social de Vie et Boulogne, est lancé officiellement depuis la signature de la Convention Territoriale Globale, entre la CAF, la communauté de communes et les communes, le 16 septembre 2021.

Vivre et grandir ensemble permet d'orchestrer les relations entre élus, professionnels et habitants du territoire, autour de 6 thématiques du quotidien :

- La petite enfance,
- La parentalité,
- L'enfance,
- La jeunesse,
- L'accès aux services administratifs et démarches en ligne,
- L'accompagnement social.

Le projet « Vivre et grandir ensemble » prévoit la poursuite de la mise en réseau des acteurs du territoire (ex : réseau des profes-

sionnels de la petite enfance, des directeurs des accueils de loisirs, des acteurs de l'accueil et de l'accompagnement social) afin de mieux se connaître, s'enrichir des pratiques de chacun, envisager des projets communs.

D'autres actions concrètes voient déjà le jour. Parmi elles :

- Le temps fort « Instants parents » en mai 2022 avec plus de 20 actions dédiées aux parents et aux familles sur l'ensemble du territoire,
- Le déploiement de France services, espace gratuit et accessible à tous situé à Palluau.

Consultez l'ensemble du projet « Vivre et grandir ensemble » sur www.vie-et-boulogne.fr, rubrique Grands projets. Une vidéo de quelques minutes présente le projet et des actions phare.

Contact

**Vivre et grandir ensemble
Élus, professionnels, parents,
bénévoles, vous souhaitez
rejoindre un groupe thématique :**

📞 06 29 16 16 87

✉️ projetsocial@vietboulogne.fr

> AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)



DROIT DES SOLS

Dépôt en ligne des demandes d'autorisations d'urbanisme

Dans le cadre de la simplification et la modernisation des services publics, le dépôt et l'instruction de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme se font en ligne, depuis le 1^{er} janvier 2022.

Concrètement, **toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisations d'urbanisme.** Celles de plus de 3 500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

La Communauté de communes a fait le choix d'offrir ce service en ligne à l'ensemble de ses communes membres.

La dématérialisation présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire : gain de temps, souplesse, transparence dans le suivi du dossier.

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2022, **tout porteur de projet peut déposer en ligne :**

- Une demande de Certificat d'urbanisme dit d'information (CUa)
- Une demande de Certificat d'urbanisme dit opérationnel (CUB)
- Une demande de Déclaration préalable (DP)

- Une demande de Permis de construire (PC)
- Une demande de Permis d'aménager (PA)
- Une demande de Permis de démolir (PD)

Toutefois, le dépôt en ligne est une fonctionnalité supplémentaire. Il est toujours possible d'effectuer une demande en format papier au guichet de la commune du lieu du projet.

Autorisations du droit des sols

📞 02 51 31 68 35

✉️ ads@vietboulogne.fr

Service fermé au public le jeudi.

> MARDI 9 NOVEMBRE 2021

> Diagnostic Assainissement – Choix du bureau d'études après consultation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché « Diagnostic d'Assainissement », à l'entreprise SICAA Études (Bellvigny-85), ayant déposé une offre – hors option à 28 175 € HT.

> Diagnostic Assainissement – Subvention du Département et de l'Agence de l'Eau

Le conseil municipal sollicite, pour la réalisation du diagnostic assainissement, un financement auprès du Département à hauteur de 10% et 50% auprès l'Agence de l'Eau.

> Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église : Attribution du marché

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'architecte Pierluigi PERICOLO de Nantes (44), en qualité de maître d'œuvre chargé de l'opération de restauration de l'Eglise. Son offre étant la mieux disante avec un taux de rémunération de 7.95%.

> Projet de construction d'une salle de sports polyvalente – demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ASCLV

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de missionner l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction d'une salle de sports polyvalente.

> Désaffectation et vente d'un délaissé communal aux Embardières

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 23 mai 2019, le conseil municipal a décidé de désaffecter du domaine public le délaissé communal convoité par M et Mme STYCZYNSKI au village des Embardières. Il s'agit d'un délaissé situé le long de la parcelle cadastrée ZP 119 leur appartenant, d'une surface d'environ 330 m².

Afin de régulariser cet acte auprès de l'office notarial, il convient de modifier la délibération du 23 mai 2019, en indiquant que le terrain est cédé à l'euro symbolique et non à titre gratuit.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par M. et Mme STYCZYNSKI au village des Embardières. Le terrain convoité est cédé à l'euro symbolique compte tenu de son état et des travaux que demanderait sa remise en état par la Commune. Les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquéreurs.

> Renouvellement de la convention ASDI Animations Sportives et de Détente Intercommunales

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les termes de la nouvelle convention à intervenir avec les communes de Saint Paul Mont Penit, Palluau, La Chapelle Palluau, Maché, Grand'Landes et Saint Etienne du Bois, pour une durée de 8 mois (du 1^{er} janvier 2022 au 31 août 2022).

> MARDI 7 DECEMBRE 2021

> Autorisation pour le Maire de signer des Contrats de Courte Durée pour accroissement saisonnier d'activité, pour l'année 2022 pour l'accueil de loisirs, l'animation Jeunesse et les services périscolaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer des contrats de manière ponctuelle, pour l'année 2022, pour faire face à des accroissements saisonniers d'activité.

> Tarifs Salle Beauséjour 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs pour la Salle Beauséjour pour l'année 2022. Ils sont consultables sur notre site internet www.stetiennedubois85.fr

> Tarifs Camping « La Petite Boulogne » 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs pour le camping pour l'année 2022. Ils sont consultables sur notre site internet www.stetiennedubois85.fr

> Tarifs 2022 Concessions cimetière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif des concessions cimetière pour l'année 2022.

- Concession pour 50 ans : 85 € le m² soit 170 € la concession
 - Concession pour 30 ans : 50 € le m² soit 100 € la concession
- Site cinéraire :
- Redevance dispersion des cendres (avec plaque non gravée): 30 €
 - Tarif caverne : 400 € auquel s'ajoute le prix de la concession.
 - Concession caverne 15 ans : 50 €
 - Concession caverne 30 ans : 100 €



> Aménagement d'un local commercial : Attribution des marchés de travaux

Dans le cadre des travaux d'aménagement du local commercial, 11 place de l'Église, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés suivants, aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. savoir :

	Entreprise	Montant offre de base HT	Montant PSE HT
Lot 1 « Désamiantage »	NSDP - 87221 FEYTIAT	7 974,00 €	
Lot 2 « Démolitions »	EBM - 49110 MONTREVAULT s/EVRE	14 671,12 €	
Lot 3 « Gros-œuvre » Lot 3 - PSE n°1	MC BAT - 85000 LA ROCHE SUR YON Isolation et étanchéité de paroi enterrée existante	35 235,15 €	8 466,12 €
Lot 4 « Ravalements et ITE »			
Lot 5 « Menuiseries extérieures Aluminium » Lot 5 - PSE n°2	MCPA - 85190 AIZENAY Remplacement du garde-corps	34 170,38 €	4 402,42 €
Lot 6 « Menuiseries intérieures »	MCPA - 85190 AIZENAY	10 355,72 €	
Lot 7 « Cloisons sèches »	SARL BOSSARD - 85300 CHALLANS	24 454,75 €	
Lot 8 « Faux plafonds »	TECHNI PLAFONDS 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	4 216,99 €	
Lot 9 « Revêtements de sols et murs céramiques »	AUCHER - 85150 LES ACHARDS	11 200,00 €	
Lot 10 « Revêtements de sols souples »	CALANDREAU CCV - 85110 CHANTONNAY	1 697,61 €	
Lot 11 « Electricité - courants faibles »	SAGE ELECTRICITE - 44270 MACHECOUL	22 632,90 €	
Lot 12 « Plomberie sanitaire / Chauffage/ Ventilation »	PERRAUDEAU - 85670 PALLUAU	26 215,06 €	
Lot 13 « Peinture et revêtements muraux »	AUCHER - 85150 LES ACHARDS	13 900,00 €	

> Aménagement d'un local commercial : Lot 4 « Ravalements et Isolation Thermique par l'Extérieur - ITE »

En raison de l'absence d'offre pour le lot 4 « Ravalement et ITE », le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclarer infructueux le lot 4 pour l'aménagement d'un local commercial, 11 Place de l'Église.

> Restauration de l'Église - Campagne DETR/DSIL 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite, pour les travaux de restauration de l'église phase n°2, un financement dans le cadre de la campagne DETR/DSIL pour l'année 2022, à hauteur de 90 000 €.

> Projet de construction d'une cuisine centrale- demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ASCLV

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de missionner l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction d'une cuisine centrale sur la Commune de Saint Etienne du Bois, avec les communes de Falleron et Grand'Landes. La cuisine centrale permettrait la confection des repas des écoles de ces communes ainsi que pour le GCSMS du Pays de Palluau (EHPAD).

> Projet d'extension du foyer des jeunes

L'augmentation de la fréquentation au foyer des jeunes et l'absence de lieu de stockage pour le matériel ont conduit les élus (communes conventionnées), à demander aux conseils municipaux de chaque commune de se positionner sur la participation à l'investissement du projet de rénovation et d'agrandissement du foyer des jeunes. L'investissement serait programmé en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer à l'investissement pour le

projet de rénovation et d'agrandissement du foyer des jeunes, avec les communes conventionnées.

> Acquisition de matériel pour les associations : Demande de subvention auprès de la Région

A l'unanimité, le conseil municipal valide le projet d'acquisition d'un podium et de grilles d'expositions, pour un montant de 10 985.60 € HT. Il sollicite, pour la réalisation de cet achat, un financement dans le cadre de la subvention régionale au titre du « fonds communal pour la vie associative », à hauteur de 50%.

> Sentier de randonnée - Convention de passage

Monsieur le Maire propose de référencer un sentier au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée). Le conseil municipal valide le projet de convention de passage et autorise Monsieur le Maire à signer des conventions avec les propriétaires des terrains privés traversés.

> Décisions d'exécution des marchés

Mission Diagnostic faisabilité pour le projet de cuisine centrale confiée à BEGC (44000 NANTES), pour un montant de 3 540€ HT.

Fourniture d'un système de VMC à l'école publique par ROUTHIAU (85430 LES CLOUZEAUX), pour un montant de 2 408 € HT.

Mise en place d'un nouveau système de télésurveillance à la mairie et au restaurant scolaire, par la société NEXECUR (72190 COULAINES), pour un montant respectivement de 1 555.41 € HT et 2 019.23 € HT

Changement des ouvertures de la maison de la Paroisse, par l'entreprise GABORIAU (44650 LEGE), pour un montant de 9 996.10 € HT.

> MARDI 25 JANVIER 2022

> Organisation du temps de travail dans le respect des 1607 heures

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, confirme l'organisation du temps de travail dans la collectivité dans le respect des 1 607 heures.

> Construction d'une salle de sport polyvalente - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable concernant le lancement du projet de construction d'une salle de sport polyvalente. Il approuve la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorise, Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de 4 900,00 € HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

> Construction d'une cuisine centrale - participation des communes aux frais d'étude

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la répartition du coût de l'étude de faisabilité, réalisée par le cabinet BEGC, pour la construction d'une cuisine centrale présentée ci-dessous :

	FALLERON	GRAND'LANDES	ST ETIENNE DU BOIS	TOTAL
Nombre de repas (étude de faisabilité)	180	70	250	500
50% à part égale entre les 3 collectivités	708,00 €	708,00 €	708,00 €	2124,00 €
50% coût par repas	764,64 €	297,36 €	1062,00 €	2124,00 €
TOTAL PAR COMMUNE	1472,64 €	1005,36 €	1770,00 €	4248,00 €

> Aménagement d'un local commercial - Attribution du lot n°4 « Ravalement ITE » infructueux

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 7 décembre 2021, le lot 4 « Ravalement et Isolation Thermique par l'Extérieur » a été déclaré infructueux. Il indique qu'une nouvelle consultation a été organisée du 15 décembre 2021 au 15 janvier 2022. A l'issue de cette consultation, 2 offres ont été déposées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir : SARL GAUVIRIT (85300 Challans), pour un montant de 34 880,93 € HT

> Réfection des sols des terrains de tennis

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation a été réalisée pour la réfection des sols des terrains de tennis. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché, à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un revêtement en terre battue synthétique, à savoir l'entreprise SPORTINGSOLS (85250 Saint-Fulgent) pour un montant de 45 864 € HT.

> Convention avec ESN OV pour la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord sur le renouvellement en 2022 de la convention avec ESN OV pour la réalisation des travaux d'entretien des espaces verts communaux (taille de haies et élagage au camping municipal, taille de haies au stade, désherbage de haies bocagères) et autorise Monsieur le Maire à signer le document à intervenir, sur la base de 15 jours d'intervention répartis sur 5 semaines avec un montant de rémunération fixé à 600 € par jour soit 9000 €.

> Construction d'une cuisine centrale - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable concernant le lancement du projet de construction d'une cuisine centrale, pour la confection des repas, notamment des restaurants scolaires des communes de Falleron, Grand'Landes et Saint Etienne du Bois, d'un budget prévisionnel de 1 978 000 € HT (hors révision du prix). Il approuve la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorise, Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de :

- 3.500,00 € HT pour la réalisation du programme
- 0.40 % de l'assiette de rémunération de l'assistant, pour le choix du maître d'œuvre
- 1.45 % de l'assiette de rémunération de l'assistant, durant des études de maîtrise d'œuvre
- 1.80 % de l'assiette de rémunération de l'assistant, pour la phase de réalisation et jusqu'à la réception de travaux

> Indemnité gardiennage de l'Eglise et de la Chapelle de la Tulévière.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que M. THOMAS Claude, domicilié en cette commune assure depuis nombreuses années, le gardiennage de l'église. Il en était de même pour Mme CHARRIER Colette qui assurait aussi le gardiennage de la chapelle de la Tulévière. Il ajoute que Mme CHARRIER Colette, dorénavant en EHPAD, n'assure plus cette fonction de gardiennage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder, sous réserve de son accord, une indemnité annuelle, de 200 € à Monsieur THOMAS Claude pour le gardiennage de l'église. L'indemnité de gardiennage de la Chapelle de la Tulévière sera étudiée ultérieurement.

> Décisions d'exécution des marchés

Installation d'un système de climatisation dans le cabinet de l'Infirmier en Pratique Avancée par l'entreprise ORDONNEAU-DUGAST (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS), pour un montant de 5 672,32 € HT.

Pose d'un système de désenfumage dans la Salle Beauséjour par la société AMH (85140 CHAUCHE), pour un montant de 3 092,60 € HT.

Fourniture de jeux extérieurs pour l'aire de jeux du camping par la société QUALI-CITE (56130 NIVILLAC), pour un montant de 3 412 € HT.

Fourniture et pose de panneaux de signalisation pour la zone de rétrécissement de voie Rue Clemenceau par l'entreprise Signalisation 85 (85000LA ROCHE SUR YON), pour un montant de 684 € HT.

> MERCREDI 23 FEVRIER 2022

> Demande de subvention pour un skate-park

A l'unanimité, le conseil municipal valide le projet d'installation d'un skate-park, estimé à 68 740.60€ HT. Il sollicite, à cet effet, un financement de l'Agence Nationale du Sport (Volet régional) au titre du « Programme des Équipements Sportifs de Proximité 2022 », à hauteur de 80%.

> Accueil de loisirs « les Pitchounes » : mise en place du Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour l'année 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le recrutement des animateurs de l'accueil de loisirs « Les Pitchounes », pendant les vacances scolaires 2022, en contrat d'engagement éducatif.

Les personnels seraient rémunérés sur la base d'un forfait journalier de :

- 80 € net pour un animateur diplômé
- 75 € net pour un animateur non diplômé
- 20 € net pour un animateur stagiaire

> Animations Jeunesse 10-17 ans : mise en place du Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour l'année 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le recrutement des animateurs pour le service « Animations Jeunesse 10-17 ans », pendant les vacances scolaires 2022, en contrat d'engagement éducatif.

Les personnels seraient rémunérés sur la base d'un forfait journalier de :

- 70 € net pour un directeur occasionnel
- 60 € net pour un animateur diplômé
- 50 € net pour un animateur non diplômé
- 20 € net pour un animateur stagiaire

> Tarifs restaurant scolaire pour l'année scolaire 2022-2023

A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'augmenter de 1.5% les tarifs du restaurant scolaire, et les fixe comme suit :

- Repas régulier.....3,48 €
- Repas occasionnel.....4,22 €

> Tarifs garderie périscolaire pour l'année scolaire 2022-2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 1.5% les tarifs de la garderie, et les fixe comme suit :

- La ½ heure matin ou soir : 1,19 €
- Le goûter : 0,61 €

Les pénalités

- Inscription tardive en non inscription au service : 1,19 € par enfant
- Absence non prévenue et annulation tardive de l'inscription : 1,19 € par enfant
- Départ après 19 heures le soir : 5 € par enfant

> Maison médicale : contrat de bail pour des infirmières libérales

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du loyer d'une partie du cabinet de l'assistante médicale, à 50 € par mois, charges comprises, à compter du 1^{er} mars 2022.

Le local sera utilisé pour la pratique de soins infirmiers, 3 matins par semaine, entre 7h et 9h.

> Adhésion au groupement de commandes pour les assurances

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de groupement de commandes entre la Communauté de Communes Vie et Boulogne et les collectivités adhérentes pour la passation d'un marché d'assurances. Les communes concernées sont Beaufou, Saint Denis la Chevasse, Le Poiré sur Vie, La Chapelle Palluau, Maché, Aizenay, Saint Etienne du Bois et Grand'Landes.

Adhésion au groupement de commandes pour les assurances pour les lots :

- Lot 1 - Dommages aux biens
- Lot 2 - Flotte automobile/auto missions
- Lot 3 - Responsabilité civile générale
- Lot 4 - Responsabilité civile atteintes à l'environnement
- Lot 5 - Protection juridique

Le conseil municipal autorise le lancement de la procédure pour le marché « ASSURANCES ». Il sera conclu pour 5 ans.

> Convention avec L'arche de Noé, fourrière animale

Le conseil municipal, à l'unanimité renouvelle la convention avec « l'Association l'Arche de Noé » pour la gestion des animaux errants sur la commune, pour un montant annuel de 0,70 € par habitant (2160 habitants en 2022) soit 1 512 €.

> Projet d'extension du foyer des jeunes - demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ASCLV

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de missionner l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'extension du foyer des jeunes, situé sur la commune de Palluau.

> ORANGE- Convention pour l'effacement de réseaux - Rue Beauséjour

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de la convention E.ER.210.21.001 présentée par le ORANGE et relative aux travaux d'effacement de réseaux Télécoms, Rue Beauséjour. La participation communale est fixée à 2 637.40 €.

> Décisions d'exécution des marchés

Renouvellement des ordinateurs du service administratif et de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire du Service informatique mutualisé de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, pour un montant de 4 102 € HT.

Fourniture de mobilier pour la médiathèque par la société DPC (79300 BRESSUIRE), pour un montant de 1 100,79 € HT.

> MARDI 29 MARS 2022

> Vote des taux d'imposition

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide de maintenir les taxes pour 2022 comme suit:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,64 %

> Contrat d'association avec l'école privée « Notre Dame du Sacré Cœur » : Forfait communal 2022

Monsieur le Maire indique que le montant du forfait communal versé pour l'année N par la Commune de Saint Etienne du Bois doit être égal au coût de l'élève inscrit à l'école publique, en maternelle et élémentaire (année N -1) multiplié par le nombre d'élèves de l'école Notre Dame du Sacré Cœur, inscrits le jour de la rentrée. Considérant que le coût moyen constaté par élève à l'école publique pour l'année 2021 est de 625,11 € et que le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2021/2022 à l'école privée est de 102 élèves. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du forfait communal versé à l'école privée, pour l'année 2022, à 63 761,22 €.

> École publique « Les Petits Papiers » : participation des autres communes aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes dont les enfants fréquentent l'école publique de Saint Etienne du Bois, participent aux frais de fonctionnement de l'école. Pour l'année 2021, les frais de fonctionnement par élève à l'école publique s'élèvent à 625,11€. A l'unanimité, le conseil municipal décide de demander une contribution à la commune de Palluau de 625,11 € (1 élève).

> Animations Jeunesse 10-17 ans : vote des tarifs de mini-camps et sortie 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs pour les mini-camps et la sortie organisés en 2022, pour l'Animations Jeunesse 10-17 ans. Ils sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

> Animations Jeunesse 10-17 ans : indemnité de nuit pour les animateurs concernés

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, donne son accord pour le paiement d'une indemnité de nuit aux personnels concernés sur la base de 20 € par nuit et par agent concerné par les mini-camps de l'été 2022.

> Service administratif - Création d'un poste d'agent administratif à temps non-complet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif territorial (relevant de la catégorie C), à temps non-complet 45,71%), au service administratif de la commune, à compter du 1^{er} juin 2022.

> Approbation du programme pour la construction d'une cuisine centrale sur la commune

Par convention datée du 22 mars 2022, la Commune de Saint Etienne du Bois a confié à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une Cuisine Centrale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'approuver et d'adopter le programme présenté par Monsieur le Maire pour un estimatif des travaux de 1 635 000,00 € HT pour la partie bâtiment (compris équipements de cuisine permettant la création des 780 repas / jour souhaités, équipements de production frigorifique et travaux de VRD). L'investissement total prévisionnel de l'opération comprenant toutes révisions et actualisations est de 2 068 489,00 € HT

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre, de lancer les différentes procédures de mise en concurrence pour les autres intervenants. Il dit que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour lancer les différentes procédures de mise en concurrence. Il autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché à intervenir conformément à l'article L. 2122-21-1 du CGCT, d'un montant estimatif de 150 000,00 € H.T. La rémunération inclut les missions : ESQ-APS-APD-PRO/DCE-ACT-DET-AOR + EXE partielle et OPC, ce qui recouvre notamment le choix du groupement de maîtrise d'œuvre qui sera attributaire et la signature du marché avec celui-ci.

> Décision d'exécution des marchés

Acquisition de mobilier pour le bureau de l'ostéopathe auprès de la société VENDEE BUREAU (85300 CHALLANS), pour un montant de 682€ HT.

> MARDI 26 AVRIL 2022

> Approbation de l'avenant n°1 à la convention territoriale globale (CTG) entre la caisse d'allocations familiales, la communauté de communes et les communes

La CAF, la Communauté de Communes, les communes ont signé le 16 septembre 2021 la Convention Territoriale Globale pour mettre en œuvre le projet social de territoire « Vivre et grandir ensemble » pour les années 2021-2024. Cette convention a permis de valider les 3 premiers volets du projet (petite enfance, parentalité, accès aux services administratifs et démarches en ligne) et de s'engager à finaliser les 3 derniers (enfance, jeunesse, accompagnement social) ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n°1 à la CTG intégrant les volets enfance, jeunesse, accompagnement social. Il autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la CTG.

> Accueil de loisirs « Les Pitchounes » : vote des tarifs de mini-camps (été 2022)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs pour les mini-camps organisés durant l'été 2022 pour l'Accueil de Loisirs « Les Pitchounes ». Ils sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

> Accueil de loisirs « Les Pitchounes » : indemnité de nuit pour les animateurs concernés

A l'unanimité, le conseil municipal, donne son accord pour le paiement d'une indemnité de nuit aux personnels concernés sur la base de 20 € par nuit et par agent concerné.

> Création de deux emplois saisonniers pour l'été 2022 au camping municipal « La Petite Boulogne »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer deux emplois saisonniers, du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022,

> Vote des subventions 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION	MONTANT
ADMR	Annuelle	2 427,00 €
Amicale Laïque	Annuelle	1 500,00 €
Amicale Laïque projet école	Annuelle	1 573,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	Annuelle	900,00 €
APEL	Annuelle	1 500,00 €
APEL Voyages Scolaires	Annuelle	1 122,00 €
Asso sportive Collège Palluau	Annuelle	380,00 €
Association Foncière	Annuelle	1 300,00 €
Association Les Colombes	Annuelle	500,00 €
Basket Pays de Palluau	Annuelle	200,00 €
CAUE	Annuelle	40,00 €
Club du Bocage	Annuelle	600,00 €
Coopérative scolaire	Annuelle	1 500,00 €
Comité des Fêtes	Exceptionnelle	500,00 €
Danser Disco	Annuelle	200,00 €
Échange Vendée Ain adultes	Annuelle	300,00 €

> Loyer des cabinets médicaux n°1, 2 et 5

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du loyer des cabinets médicaux n°1, n°2 et n°5 à 1 040,46 € par mois, charges comprises, à compter du 1^{er} mai 2022. Le loyer sera révisé automatiquement tous les ans, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, publié par l'INSEE.

> Extension et réhabilitation de l'EHPAD Résidence Le Colombier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable concernant le lancement du projet d'extension et de réhabilitation de l'EHPAD Résidence Le Colombier, pour un budget prévisionnel de 11 000 000 € HT (hors révision du prix). Il approuve la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il autorise, Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de :

- 13.650,00 € HT pour la mission relative à la réalisation du programme,
- 0.25% du montant de l'assiette de rémunération, pour la mission relative au choix du maître d'œuvre,
- 0.80 % du montant de l'assiette de rémunération, pour la mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant les études de maîtrise d'œuvre,
- 1.10 % du montant de l'assiette de rémunération, pour la mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant la phase de réalisation et jusqu'à la réception de travaux (et délai de garantie de parfait achèvement),

pour assurer les fonctions suivantes « accueil, gestion des emplacements, information du public, animation, entretien des sanitaires, des chalets et mobil homes, des espaces verts et de la piscine, gardiennage quelques nuits ». Le niveau de recrutement de ces emplois est celui d'adjoint technique contractuel et qu'ils seront rémunérés au 1^{er} échelon de ce grade. De même, pour toutes les nuits dormies sur place dans le cadre du travail, de la mi-juillet à la mi-août, une indemnité égale à 20 € par nuit sera versée. Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats de travail à intervenir.

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION	MONTANT
Entraid Addict	Annuelle	100,00 €
Fondation du Patrimoine	Annuelle	160,00 €
Gaule Stéphanoise	Annuelle	350,00 €
Ils Elles Danses	Annuelle	1 100,00 €
JSP St Etienne Aizenay Le Poiré	Annuelle	400,00 €
MDAV	Annuelle	300,00 €
Palluau Athlétic Club	Annuelle	240,00 €
Pas Laid Palludéens	Exceptionnelle	100,00 €
Protection Civile	Annuelle	200,00 €
RAZMOKETS	Annuelle	200,00 €
Stéphanoise Musique Danse	Annuelle	1 700,00 €
St Hubert Chasse	Annuelle	600,00 €
UNC St Etienne du Bois	Exceptionnelle	2 500,00 €
USSEPLCP	Annuelle	2 000,00 €
Vaincre Ensemble	Annuelle	50,00 €
Vendée Ukraine	Exceptionnelle	1 860,00 €

> SyDEV : Avenant 1 à la convention pour l'effacement Télécom Rue Beauséjour

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de l'avenant n°1 à la convention n° 2021.EFF.0063, présentée par le SyDEV et relative à l'effacement des réseaux, Rue Beauséjour. Cet avenant n'a pas de conséquence sur le montant de la participation de la commune initialement défini par la convention n°2021.EFF.0063.

> SyDEV : Avenant 1 à la convention pour l'extension des réseaux du lotissement des prés

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de l'avenant n°1 à la convention n° 2020.EXT.0090, présentée par le SyDEV et relative à l'extension des réseaux du lotissement des prés. La participation communale qui s'élève à 10 327 €.

> Communauté de Communes Vie et Boulogne : convention de partenariat pour la charte qualité des itinéraires de randonnée Vie et Boulogne »

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la charte qualité pour les itinéraires de randonnée sélectionnés et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

> Tirage au sort des jurés d'assises 2023

Six personnes ont été tirées au sort à partir de la liste électorale de la Commune, pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises 2023.

> INFOS MAIRIE



> ATTENTION CANICULE

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre nominatif des personnes fragiles. Pour vous inscrire ou inscrire une personne fragile de votre entourage, veuillez contacter la Mairie.

En cas de période de forte chaleur, durant laquelle le plan Canicule est déclenché par le préfet, vous serez contacté par un membre du CCAS afin de s'assurer de votre bien-être ou remonter les difficultés rencontrées dans ce cadre.

> À NOTER

Campagne de recensement de la population du 19/01 au 18/02/2023

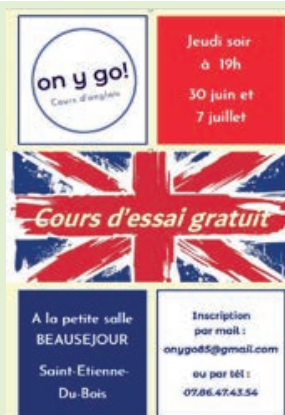


> COURS D'ANGLAIS

Ouvert à Tous ! Vous souhaitez apprendre ou perfectionner votre anglais ?

Madame SHARP Natalie, formatrice, proposera des cours d'anglais à partir de septembre 2022. Pour vous aider à prendre votre décision, elle vous propose 2 cours d'essai gratuits les jeudis 30 juin et 7 juillet, à la petite salle Beauséjour, à 19h.

Inscriptions et renseignements par téléphone au ☎ 07 86 47 43 54 ou par mail à ✉ onygo85@gmail.com



> RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter ce document lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même en prenant rendez-vous en mairie dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire. Les documents demandés sont :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

> TRANSPORT SCOLAIRE

Le Syndicat Mixte pour le Transport Scolaire (SMTS) d'Aizenay est l'organisateur des transports secondaires de la Région. Dans le cadre de la nouvelle carte scolaire, le collège de rattachement est désormais Soljenitsyne à Aizenay au lieu de Coubertin à Legé. Ceci s'ajoutant à l'ouverture du Lycée Général et Technologique à Aizenay, les élèves de Saint Etienne du Bois seront amenés à utiliser ces transports.

SMTS en quelques chiffres :

- 14 circuits vers les écoles d'Aizenay
- 13 circuits vers la Roche Sur Yon
- 1117 élèves transportés
- 58 points d'arrêt hors Aizenay
- 29€ / élèves sont refacturés aux communes utilisatrices

Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée sur le site d'ALEOP avant le 18 juillet 2022 :

<https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr/>



> INFOS MAIRIE



**MESSAGE
IMPORTANT**



TROP D'INCIVILITÉ ! PRENONS SOIN DE NOTRE COMMUNE !

> NOUVELLES ENTREPRISES

CREATHOR

L'entreprise Creathor nouvellement installé sur la commune est spécialisée dans le domaine du paysage, du terrassement et de l'élagage. De l'idée à la réalisation, il n'y a parfois qu'un pas à franchir. Mr Rieusset Gaëtan est conscient que la création d'un jardin demande de l'observation, de l'écoute et surtout une attention particulière.

Contact : ☎ 06 99 53 25 25
✉ creathor85670@gmail.com
www.creathor.fr



LE TATTOO LAB'

Ouverture d'un studio de tatouage à Saint Etienne du Bois. Sarah Wall vous accueille sur rendez-vous pour discuter de vos projets.

Contact : ☎ 06 63 68 10 61
✉ letattoolab@gmail.com
letattoolab.com - [@letattoolab](https://www.instagram.com/letattoolab)



ROCHER COUVERTURE

Romain ROCHER

Couverture zinguerie
Ardoises, tuiles, membranes,
velux, démoussage

2, la Grolle
85670 Saint Etienne du Bois
Contact : ☎ 06 66 55 73 66
✉ rochercouverture@gmail.com





> LES PITCHOUNES CONTINUENT LEURS DIFFÉRENTS VOYAGES...

Sur le site de Saint Etienne du Bois, les enfants de 3 à 6 ans ont continué leur voyage dans le temps. Après avoir rencontré Christophe Colomb dans une de ses aventures en février, ils ont partagé la vie de Pierre Lapin pendant les vacances de Printemps. Ils ont ainsi pu jouer aux billes, à saute-mouton, fabriquer des toupies ou encore un rubik's cube, inventer leur tableau façon « Picasso », écouter une jolie histoire lors d'une balade ou encore aller au cinéma ...



Durant les mercredis de mai et juin, les « petits » continuent leur voyage dans le temps et se retrouvent dans les années « 2000 » ! Une journée à la Star Académie des Pitchounes ou sur l'île de Koh Lanta et même dans l'espace.

Avec les enfants de 6 à 12 ans sur le site de Palluau, le programme a été rythmé de projets divers. En janvier, les enfants ont découvert la pop culture (dessins sur canette, création de personnages de manga,...). Durant les vacances d'hiver, les enfants ont participé à la création d'un film « les Pitchounes en avant les

histoires » disponible sur notre page facebook « ALSH les pitchounes ». Ils ont créé les décors et les dialogues, fait les doublages, la mise en scène et le montage. Une expérience riche et très amusante. Le mois d'avril était placé sous le signe des plaisirs simples avec l'apprentissage des techniques pour fabriquer des scoubidoues et des shambalas. Ils ont aussi participé à une après-midi jeux de société à la médiathèque de Palluau, fait de la cuisine, de la peinture. Les vacances de printemps, ont été l'occasion de prendre l'air. Beaucoup de temps forts ont été proposés : une initiation fitness, des journées au stade, une balade contée et une sortie à la mer. De jolis moments passés ensemble et hors des murs de l'accueil de loisirs. Au mois de mai, en lien avec la pop culture, les enfants ont créé une fresque pop art en dessinant, peignant et collant sur le mur de leur salle de construction, sous l'œil avisé de Véronique Bandry, artiste peintre. Le résultat est bluffant et superbe. Bravo et merci aux enfants et Véronique pour le travail accompli.



Pour cette dernière période, nous faisons le tour du monde avec les Pitchounes et allons visiter différents pays. Nous découvrons leurs emblèmes à travers bricolages et jeux. Nous nous initions aux diverses langues et goûtons quelques spécialités culinaires (le dulce leche du Pérou, le sirop d'érable du Canada, le chocolat de Côte d'Ivoire...)

Cet été, l'équipe d'animation propose aux enfants de 3 à 6 ans de partir au « pays des merveilles » : rencontres avec des personnages inédits et rigolos, sorties dans des parcs sympas et partage de supers moments avec les copains. Il y a également un mini-camp du mardi 12 au mercredi 13 juillet au camping « La Petite Boulogne » à Saint Etienne du Bois et une soirée « SURPRISE » le mercredi 27 juillet.

Les grands, quant à eux, embarquent dans l'épopée d'Ulysse à bord de son navire : rencontre de personnages mythiques, missions multiples, sans oublier une sortie mystère dans un monde rempli de légende. Il y a également un mini-camp sous le thème « La tête dans les étoiles » du mardi 19 au vendredi 22 juillet au camping « Les Rives de Grand Lieu » à Saint Philbert de Grand-Lieu et deux soirées à thème (mercredi 13 juillet : spéciale parents et enfants et mardi 26 juillet : bowling à Aizenay).

Pour information, l'accueil de loisirs les Pitchounes sera ouvert pour les vacances d'été du vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet, puis du lundi 22 au mercredi 31 août.

Nouveauté ! ouverture du PORTAIL FAMILLES pour les inscriptions et annulations.

Et n'oubliez pas ! Vous pouvez entrer dans le monde de vos enfants et suivre toutes nos actualités sur notre page FACEBOOK « ALSH Les Pitchounes ».

Pour tous renseignements ou inscriptions :

📧 lespitchounes85670@orange.fr

Marlène Loisy, directrice à Saint Etienne du Bois : ☎ 06 77 76 41 70

Cindy Kern, directrice à Palluau : ☎ 06 71 09 13 28

> SERVICE JEUNESSE PLACE AUX VACANCES D'ÉTÉ !

Du 7 juillet au 31 août, le service jeunesse de la mairie de Saint Etienne du Bois proposera de nombreuses activités pour les jeunes de 10 à 17 ans, originaires des communes d'Apremont, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle Palluau, Maché, Palluau, Saint Etienne du Bois, Saint Paul Mont Penit et Beaufou.



LES ACTIVITÉS EN BREF :

Du lundi au vendredi les jeunes de 10/17 ans auront la possibilité de participer à des sorties (accrobranche, O'gliss park..), des stages à thème (stage surf, déjanté...) et trois séjours d'été, du côté de Branféré (immersion en tant que soigneur d'un zoo, visites...), la Jaille Yvon (accrobranche, paddle, biathlon, canoë), Saint Paul Mont Penit (aventurier de Koh-Lanta).

CÔTÉ PRATIQUE

Des navettes gratuites desservent toutes les communes pour permettre aux jeunes de se rendre aux activités. Les inscriptions aux activités se font via le portail familles. Du 8 au 19 août, les activités seront interrompues et le foyer des jeunes sera fermé.



> CONTACT

Elodie CHOUIN, directrice du Service Jeunesse
☎ 07 89 71 36 40 - ✉ animjeunes1017@gmail.com
Mairie - 2 place de l'église - 85670 Saint Etienne du Bois

> AGENDA

Nouveauté : Journée sportive familiale le samedi 24 septembre à Apremont. Vous avez souvent eu l'envie de participer aux activités proposées par le service jeunesse ? C'est le moment de profiter d'un événement en famille, venez vous affronter contre d'autres familles au canoë, kinball, sur un jeu d'orientation... Echanges et complicité avec vos jeunes garantis !



> ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « LES PETITS PAPIERS »

L'année scolaire 2021/2022 se termine avec de nombreux projets.

Vers un parcours citoyen de l'élève

- Jardinage à l'école « Fleurir notre école » - classes de maternelle et des sorties « nature »
- Le Passeport du civisme pour tous les CM2
- Intervention en Prévention Routière pour les 4 classes en élémentaire
- Réunion des délégués de classe
- Journée au Collège d'Aizenay pour les CM2
- Soutien à l'Ukraine avec collecte réalisée en collaboration avec l'Amicale Laïque, la Protection civile et la Croix Rouge Française.

Construire un parcours culturel

- Projet éducation musicale Cycle 2 (3 classes) avec l'école de musique des Lucs sur Boulogne.
- Découverte du patrimoine local pour toutes les classes
- Découverte du Haras de Vendée à La Rochesur Yon et visite d'une expo artistique (la lumière) pour les maternelles.
- Concert à la Garnache pour les CM

- Le Festival de la lecture « Gourmanlire 2022 » pour toutes les classes et le concours de pâtisserie
- Participation des maternelles au Prix littéraire Chronos
- Journée au château de Tiffauges pour les CP et CE
- Lecture à la Médiathèque de Saint Etienne du Bois

Projets Sportifs

- Initiation Tennis en partenariat avec le club « Saint Etienne du Bois /Palluau Tennis »
- Initiation Tennis de table avec le club de Beaufour
- Natation à la Piscine du Poiré sur Vie pour 4 classes
- Activités sur le stade

Un grand merci à l'Amicale Laïque pour son dévouement au service des élèves de l'école, aux parents d'élèves pour leur engagement, à la communauté de communes « Vie et Boulogne » et à la commune de Saint Etienne du Bois pour l'aide apportée à la réalisation de nos projets.

L'équipe enseignante de l'école



> AMICALE LAÏQUE



Cette association de parents d'élèves, aidée des parents bénévoles, organise des actions permettant de récolter des fonds.



Les bénéfices recueillis servent à financer divers projets scolaires :

- Des sorties scolaires (spectacle, cinéma, sorties de fin d'année, séjour de fin d'année)
- Des projets scolaires (projets cirque, cinéma)
- L'achat de matériel (vélos, livres, ...)
- Le Père-Noël des enfants. Chaque enfant scolarisé reçoit un livre et chaque classe dispose d'un budget pour l'achat de jeux ou autres fournitures.

Cette année, **une partie des bénéfices a permis de renouveler le parc à vélos des maternelles**. Sans votre contribution et le don de l'Echanges Vendée-Ain Jeunes d'un montant de 250 €, cet achat n'aurait pas pu être réalisé.

A noter sur vos agendas, fête de l'école aux étangs VENDREDI 1^{er} Juillet, à partir de 18h00. Venez nombreux, en famille et/ou entre amis !

Nous tenons, également, à remercier Monsieur BANDRY pour ces 5 années d'enseignement, de direction et de partage avec l'Amicale Laïque. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite ainsi qu'un petit clin d'œil, à l'équipe enseignante.

Vous pouvez nous retrouver sur la page facebook amicalement85, sur l'application Ma commune et Moi, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : amicalement85@gmail.com, on compte sur vous !

> ÉCOLE PRIVÉE

« NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR »

Au rythme des fêtes de l'année... Nous avons célébré Noël et Pâques, tous ensemble, en chanson, en mime et de façon dynamique dans notre belle église. Les parents ont pu se joindre à nous, dans un esprit familial et chaleureux.

Trois jours en plein air pour les élèves de CE-CM

Les élèves de CE2-CM1-CM2 sont partis trois jours dans les Deux-Sèvres dans une ferme pédagogique. Au programme : équitation, entretien d'un jardin potager, théâtre et initiation à l'improvisation, recherche d'empreintes d'animaux (ils ont trouvé une trace de sabot de chevreuil), fabrication de jeux en bois inédits, cabanes dans les bois et activité d'orientation avec usage de la boussole et d'un plan !



Une rencontre intergénérationnelle

Le 6 mai, les élèves de CE1-CE2 sont partis à la rencontre des modes de vie d'autrefois grâce aux résidents de l'EHPAD : une belle comparaison d'objets d'autrefois et d'aujourd'hui. C'est l'occasion pour eux de se risquer aux jeux d'osselets par exemple, ou d'écriture à la plume !



Les contes, des univers inépuisables...

Le samedi 7 mai, c'était une matinée d'école sur le thème des contes traditionnels, à travers divers ateliers :

bricolages sur les contes, expression corporelle et quizz, jeux en bois et conte du monde. Au cours de cette période, tous les élèves de l'école ont participé à l'invention d'un conte : écriture de l'histoire, mise en scène, création musicale et illustration d'un livre.

Un projet de prévention de l'obésité

Avec Mme Grandin, diététicienne, toutes les classes ont réfléchi au fonctionnement du corps humain et à ses besoins nutritionnels. C'est l'occasion de redire l'importance de l'équilibre alimentaire afin de se maintenir en santé et d'éviter l'obésité. Vérifions nos recettes de cuisine !

Fabrication de la farine et du pain

Les élèves de la Petite Section au CE1 ont visité courant juin le Moulin des Gourmands à Saint Révérend afin d'observer le moulin et de comprendre comment on produit la farine. Ils ont participé à la fabrication du pain. Une sortie riche en découvertes olfactives et gustatives ! Miam !

Mais aussi beaucoup d'autres projets : le spectacle de magie commun aux CM et aux 6^{èmes} du collège de Palluau, un spectacle de musique traditionnelle Arbadétone en CM, un élevage de chenilles et de papillons en PS-MS-GS, des visites à la médiathèque pour tous, une matinée sur l'amitié en maternelle-CP, une kermesse à venir...

Vous pouvez suivre tous les événements de l'école sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://stetiennedubois-notredame.fr/> Au plaisir de vous y retrouver !

> APEL « NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR »

Pour finir l'année 2021, nous avons lancé l'opération calendrier des enfants où chacun a posé selon son mois de naissance et sur le thème en rapport avec la fête qu'il y avait ! Cette opération a connu un franc succès. Tout comme l'opération gâteaux Bijoux effectuée en ce début d'année. Un grand merci aux familles pour leur mobilisation.

L'argent récolté va permettre, entre autres, de financer la sortie scolaire des enfants et l'achat de nouveaux jeux pour la cour de récréation.

Nous sommes déjà à préparer la nouvelle année scolaire avec de nouveaux projets, de nouvelles idées plein la tête !

Nous invitons les parents à rejoindre notre association.

> SEPT ROLAND GARROS CHEZ VOUS, C'EST MAINTENANT !



Depuis mi-mai, vous avez pu découvrir la réfection des terrains de tennis, chemin du petit pont, en terre battue artificielle.

Artificielle, car c'est de la brique pilée posée sur une moquette, ce qui nécessite moins d'entretien qu'un court de tennis en terre battue traditionnelle.

Ce nouveau revêtement, jouable à toute saison, va nous permettre de vous proposer des offres de cours à l'année, dans notre commune.

Comme chaque année, vous avez la possibilité de réserver un court, via l'application TEN'UP, avec du matériel mis à disposition. Aucune excuse pour ne pas aller passer un moment en famille.

Des journées découvertes seront organisées début septembre et seront consultables sur notre page facebook @SEPT85670

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone pour avoir de plus amples renseignements.

A bientôt sur les courts !

Le Bureau SEPT.

Contact :  SEPTennis85670@gmail.com
ou  **06 72 33 17 76**



> LES COLOMBES

Reprise des rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD le Colombier.



Depuis deux ans, les rencontres intergénérationnelles avaient été stoppées suite au COVID. C'est avec une grande joie et de la bonne humeur que l'EHPAD a rouvert ses portes aux élèves et enfants de la commune.

Les échanges ont recommencé avec les maternelles de l'école publique le 7 avril. Cette fois-ci, ce sont les résidents qui ont fait le déplacement et ont pu visiter les classes. Des ateliers pâtisseries, lecture et jeux de société étaient au programme. Ce qui est formidable dans ces échanges, c'est que cela se fait toujours de manière très naturelle.

Le samedi 30 avril, les enfants du CME de Saint Etienne du Bois ont organisé une chasse aux œufs qui a réuni une centaine d'enfants dans le parc de l'EHPAD pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Le simple fait de voir les enfants courir, jouer, rigoler procure aux résidents un instant de légèreté et de distraction.

Les élèves de CE1 de l'école privée sont à leur tour venus à l'EHPAD le vendredi 6 mai pour échanger avec les résidents sur les objets et jeux d'autrefois. Ils ont pu s'essayer à l'écriture au porte-plume et ce sont rendu compte que ce n'était pas si facile ! Les résidents ont beaucoup aimé raconter comment ils vivaient autrefois : « On allait à l'école à pied et on faisait parfois plus de 4 kms »

« on se lavait dans une grande baignoire, on n'avait pas de salle de bain » et les enfants étaient souvent surpris de ce qu'ils entendaient.

Ces échanges sont souvent très bénéfiques pour les personnes âgées, en effet, la joie naturelle des plus jeunes à un effet positif sur l'humeur. Il est difficile de rester insensible aux sourires et à la spontanéité d'un enfant... D'autres nouveaux échanges sont déjà programmés pour les mois à venir.

Mais, afin que l'EHPAD reste un lieu ouvert sur l'extérieur, nous recherchons toujours des bénévoles pour des sorties autour de l'établissement, des ateliers cuisine, couture, jardinage, jeux de société... Si vous appréciez le contact avec nos aînés et avez envie de partager avec eux des moments de convivialité, n'hésitez pas à contacter Nadège, l'animatrice au 02.51.98.68.68 ou par mail à animationlecolombier@orange.fr.

L'association les Colombes collecte vos cartouches d'encre vides. Une boîte est à disposition dans l'accueil de l'EHPAD.

> AGENDA

Dimanche 23 octobre à 15h :
après-midi théâtre - Salle Beauséjour
«La tête en vrac», une comédie de
Jean-Charles GAILLARD



> STÉPHANOISE MUSIQUE DANSE

Le 10 avril dernier, la fanfare a fêté dignement les 70 ans de la Stéphanoise Musique et les 50 ans de la Stéphanoise Danse.

Les anciens musiciens et danseuses, heureux de se retrouver se sont remémorés beaucoup de bons moments passés ensemble (sorties et voyages). Tous étaient unanimes pour qualifier la fanfare de deuxième famille.

Notre groupe se compose actuellement de 15 musiciens et de 5 danseuses. Gérard Rorthais compte parmi nos plus anciens musiciens et Guillaume Ménardeau le plus jeune de notre commune. Sarah Buet dernière recrue, la plus jeune de nos danseuses.

Etienne Merlet (Mormaison), chef de musique et Mélanie Foucher (Legé), responsable des danseuses nous entraînent le vendredi soir de 20h45 à 22h30 aidés de Patrice Baert (la Chapelle-Palluau), professeur de musique.

Cette année, nous avons pu assurer trois manifestations : le 18 juin, kermesse à St Lumine de Coutais (44) le matin et Forum des associations dans la soirée à Saint Etienne du Bois, le 26 juin kermesse des écoles à Touvois (44) et Fête de la Boulogne à Mormaison le dimanche 31 juillet.

Nous recrutons des musiciens et des danseuses, nous acceptons toutes les personnes motivées, de tout âge, débutantes ou confirmées (aucun frais d'inscription demandé).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :
Marie-Jo Parais
☎ 06 27 89 19 99
✉ stephanoise85@gmail.com



> UNC AFN SOLDATS DE FRANCE

L'association UNC a réussi à faire repartir ses activités pour l'année 2022. Elle a tenu son AG le 2 avril et voit ses effectifs progresser mais elle déplore le départ de deux camarades : Michel Charier, ancien militaire et Yves Guillet, Porte Drapeau depuis 10 ans. L'association compte à ce jour 90 adhérents.

Cérémonie cantonale du 8 mai à Saint Etienne du Bois

Une belle cérémonie qui a rassemblé les 9 communes de «l'Ex Pays de Palluau». Nous remercions la présence des jeunes élus du CME et les nombreux enfants des écoles locales, présents dans le cadre des actions du passeport du civisme « apprendre et chanter la Marseillaise ».

Accompagné de la fanfare stéphanoise et des pompiers, le défilé s'est dirigé vers le monument aux morts pour honorer les morts de 1945 en suivant le protocole mis en œuvre par Bertrand PARRENIN. Après lecture des messages de l'UNC par le président Bernard COULON-FEBVRE et celui de la secrétaire d'état par le Maire Guy AIRIAU, 3 médailles ont été remises.

- La croix du combattant à Guy Bonnin
- La Médaille de la Défense Nationale avec barrettes à Paul Mornet
- L'insigne de 3 ans de Porte Drapeau à Ghislain Rautureau (17 ans)

Retour à la salle Beuséjour pour les allocutions et les remises de médailles civiles :

Mérite UNC argent à Bertrand Parrenin

Médaille Soldat de France à : Gilles Douillard, Patrick Remaud, Gilles Martineau, Denis Aucoin et Anthony Roux.

Médaille Porte Drapeau à Lenny Guibreteau

Insigne Soldat de France : Mickael Morilleau, Miguel Martineau, Thirion Renaud et Grenier Jean-Claude.



> AGENDA

2 juillet 2022 :

Fête de l'été aux bords des étangs, esprit guinguette, à partir de 12h, pensez à réserver vos repas au 06 82 17 93 54

A partir de 19h - Bar - Grillades et feu d'artifice

Venez nombreux !

> PROTECTION CIVILE

Après deux ans de crise sanitaire et notre présence dans les EHPAD Le Colombier et Saint Pierre, sur les différents centres de dépistage et de vaccination, l'antenne de la Protection Civile de Saint Etienne du Bois voit ses missions COVID s'éloigner pour laisser place aux postes de secours qui reviennent à la normale.

En ce début d'année, les secouristes de l'antenne ont vu arriver de nouvelles missions : les missions Ukraine. La première mission consistait à regrouper et trier vos dons afin de les envoyer vers les pays limitrophes de l'Ukraine. Nous tenons à remercier l'ensemble d'entre vous pour votre mobilisation et votre générosité. Le département a aussi ouvert des centres d'hébergements d'urgence afin d'accueillir la population ukrainienne sur le territoire.

L'antenne de Saint Etienne du Bois, a encore de la place pour accueillir de nouveaux bénévoles ! N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'antenne par mail : stetiennedubois@protection-civile-vendee.org ou par téléphone au 06 88 78 14 44.



> COMITÉ DES FÊTES

C'est avec beaucoup de joie que nous avons organisé, en collaboration avec les associations des écoles, la 12^{ème} édition de la Marche Gourmande, le 21 mai dernier.



La Balade a rassemblé un peu plus de 800 marcheurs sur le parcours sous un temps magnifique. Nous remercions tous les bénévoles sans qui nous n'aurions rien pu faire. Rendez-vous l'année prochaine pour la 13^{ème} édition le samedi 3 juin 2023.

Nous continuons à vous proposer la location de matériels divers : tables, bancs, stands, plancha...

Pour tout renseignement ou réservation contacter le 06 31 59 01 11 ou le 06 26 24 41 99 ou par mail à cfsaintetiennedubois.85@gmail.com N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que membre ou simplement en tant que bénévole !

> AGENDA

Le 27 août 2022 : Cinéma de plein air
Le 30 octobre 2022 : Vid' ta chambre

> « FESTI DANCE MUSIC 85 »

ASSOCIATION ORGANISATRICE « LES VIEUX RÉTRO »

Le rassemblement de véhicules anciens est une manifestation culturelle qui met en avant tous types de véhicules dont le modèle est sorti avant 1970. Cette manifestation a pour but premier de permettre aux propriétaires de se réunir pour partager cette passion qui les anime et de présenter au public des véhicules de prestige. Ce rassemblement se déroule aux Etangs, à Saint Etienne du Bois, le deuxième dimanche de chaque mois de 10h00 à 13h00.

Merci de venir partager cette belle aventure avec toute l'équipe. On n'est jamais aussi heureux qu'avec le bonheur que l'on donne.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Evelyne au 06 31 95 71 01



> MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Saint Etienne du Bois est ouverte :

- le mercredi après midi de 16h à 18h30
- le vendredi de 18h à 19h
- le dimanche de 10h à 12h

La médiathèque est gratuite pour tous.

il est possible d'emprunter , de lire sur place les livres présents à Saint Etienne du Bois mais il est possible aussi de faire venir

un livre souhaité d'une autre médiathèque faisant partie du réseau (17 médiathèques sont en réseau).

Des animations pour enfants et adultes sont proposées tous les mois : Le programme est annoncé sur le site « Ma Commune et Moi ».

Bienvenue à la médiathèque

> ILS, ELLES, DANSES

La 20^{ème} année de l'association s'est clôturée par le gala annuel au complexe cinématographique de Legé. Riche de succès et de solidarité, nous avons hâte de nous projeter sur la prochaine saison.

Sur le thème « une journée à Paris », le public s'est trouvé embarqué pour la découverte de la capitale. Entre les musées, Versailles, les cabarets et la gastronomie, les prestations dansées ont ravi le public.

Juliette Dulorier, pour son premier gala au sein de l'association a parfaitement orchestré le show. Vivement le prochain gala.

> AGENDA

pour toutes nouvelles inscriptions,
samedi 3 septembre de 10h à 12h,
petite salle Beauséjour.
Documents disponibles sur notre site
www.ilsellesdances.fr



Merci à toute l'équipe du bureau IED et un grand merci à Emilie Rabiller qui, après de nombreuses années, laisse le secrétariat. N'hésitez pas à nous rejoindre.

> ASSOCIATION LES VIEILLES CANAILLES

Les conséquences de la crise sanitaire font que les membres du Club du Bocage n'ont pas souhaité renouveler leur mandat lors de l'assemblée générale du 13 mai 2022.



Une nouvelle équipe a été constituée ce jour-là et s'est réunie pour élire les membres du bureau. Ils ont souhaité prendre un nouvel élan en changeant le nom « Club du Bocage » en « Association Les Vieilles Canailles ».

Tout en gardant les animations qui existaient auparavant, la nouvelle équipe souhaite créer de nouvelles activités pour que chaque retraité puisse trouver ce qui lui correspond le mieux, dans un esprit de convivialité et de partage. Si vous avez des idées et souhaitez les faire partager, n'hésitez pas en nous en faire part et à nous rejoindre. Nous tenons à remercier la mairie de Saint Etienne du Bois ainsi que Familles Rurales pour leur soutien dans cette nouvelle aventure.

Didier Ménessier, Président.

Bureau Association Les Vieilles Canailles

Président : Didier Ménessier - Vice-président : Daniel Alama - Secrétaire : Philippe Crenier - Secrétaire adjointe : Agnès Arnaud
Trésorière : Martine Aubry - Trésorière adjointe : Martine Hermant - Membres du bureau : Evelyne Figureau, Solange Roskovek



MAIRIE

2 place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Lundi, Mardi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h30
Samedi : 9h à 12h
Fermée tous les après-midis pendant les vacances scolaires
☎ 02 51 34 52 11
Mail : mairie@stetiennedubois85.fr
Site internet : www.stetiennedubois85.fr
Application : Ma Commune et Moi

**Permanences des élus sur rendez-vous,
les samedis de 10h à 12h**

SANTÉ ET SOCIAL

MAISON MÉDICALE

6 Place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• CABINET MÉDICAL

☎ 02 51 06 34 47
M. PRAUD Jean-Baptiste, médecin généraliste
Mme NALET Adélaïde, médecin généraliste
Mme BOUTET Carine, assistante médicale
M. PRAUD Philippe, infirmier en pratique avancée

• KINESITHERAPEUTE

☎ 06 26 21 60 48
M. CHOUIN Rudolph

• OSTÉOPATHE

☎ 07 87 10 58 15
M. MOUSSARD Benoît

• PODOLOGUE / PEDICURE

☎ 02 51 06 52 53
Mme DELAUNAY DUGAST Elisabeth

• CENTRE DE SOINS

☎ 02 51 98 54 78
Permanences à Saint Etienne du Bois les mardi, jeudis et samedis sur rendez-vous



PHARMACIE

Mme LOCTEAU-OUVIARD Amandine
☎ 02 51 34 51 81
3 Place des Anciens Combattants
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

ADMR

8 Ter rue Moulin du Terrier
☎ 02 51 05 91 17
85670 PALLUAU

AMARILLYS

(Service de Soins à Domicile pour personnes âgées)
☎ 02 51 98 57 63

ASSISTANTE SOCIALE

32 rue Moulin du Terrier 85670 PALLUAU,
sur rendez-vous
☎ 02 28 85 76 40
cms.palluau@vendee.fr

32 rue des Chênes 85170 LE POIRE SUR VIE,
sur rendez-vous
☎ 02 28 85 74 40
cms.lepoire@vendee.fr

EHPAD LE COLOMBIER

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
2 rue de la Violière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 98 68 68

EHPAD ST PIERRE

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
26 La Maladrerie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 98 51 51

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES PRIMAIRES

• Ecole Publique « Les Petits Papiers »

☎ 02 51 34 53 93
Directeur : Pascal BANDRY
10 Lotissement des Acacias
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• Ecole Privée Notre Dame du Sacré Cœur

☎ 02 51 34 53 64
Directrice : Alexandra LAMELOT
14 rue de l'Abbé Ténèbre
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE PERISCOLAIRE

1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 34 52 11 / 02 51 34 51 64
Pour toute correspondance : enfance.seb85@orange.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

ALEOP, antenne régionale de la Vendée
☎ 02 51 44 76 10
40 rue du Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON cedex 9
Aleop85@paysdelaloire.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

• Site de Saint Etienne du Bois « Les Pitchounes »

1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Directrice : Marlène LOISY
☎ 06 77 76 41 70

• Site de Palluau « Jeux m'éclate »

1 A rue du Général de Gaulle 85670 PALLUAU
Directrice : Cindy KERN
☎ 06 71 09 13 28
Pour toute correspondance :
lespitchounes85670@orange.fr

ANIMATION JEUNESSE

Directrice : Elodie CHOUIN
☎ 07 89 71 36 40
Pour toute correspondance :
servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

RENSEIGNEMENTS DIVERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Z.A. de la Gendronnière, 24 Rue des Landes,
85170 LE POIRE SUR VIE
☎ 02 51 31 60 09
www.vie-et-boulogne.fr

• Service Environnement (ordures ménagères, déchetterie...)

☎ 02 51 31 67 33
environnement@vieetboulogne.fr

• Réseau des Médiathèques (mediatheques.vieetboulogne.fr)

Saint Etienne du Bois, 9 Place des Anciens Combattants
Ouverture :
mercredi de 16h à 18h30
vendredi de 18h à 19h
dimanche de 10h à 12h

• Espace France Services

☎ 02 51 98 51 21
26 rue Georges Clemenceau 85670 PALLUAU
france-services@vieetboulogne.fr
Ouverture :
Lundi à vendredi 9h/12h30 et 14h/17h30
Samedi 9h/12h30

STGS (Service de l'Eau)

☎ 02 51 98 06 12
16 rue Gustave Eiffel - ZA la Gendronnière
85170 LE POIRE SUR VIE



TOURISME

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

CAMPING « La Petite Boulogne » ***

☎ 02 51 34 54 51
40 emplacements - Piscine chauffée - WIFI - Location
Mobiles Homes, Chalets.
Borne d'accueil et emplacement de vidange pour les
camping-cars.



CHAMBRES D'HÔTES / GÎTES

La Borderie de la Marchaizière - M et Mme VIAUD Jean-Yves

☎ 02 51 31 05 77
La Marchaizière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

La Closerie de la Glossetière - Mme PARENIN Pascale

☎ 06 88 30 42 08
21 La Glossetière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

La Parenthèse

☎ 06 66 66 39 26
5 Rochequairie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Gîte SO'Délices - Vendée

☎ 06 31 19 45 72
1 La Lande 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Gîte de la Forge - M JOUFFRY David

☎ 06 50 98 88 95
12 Le Marche Nouveau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Gîte Bio d'Ellijot (Gîte de France)

☎ 02 51 37 87 87
63 La Chênelière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Gîte Le Calme - M. GUILLET Claude

☎ 06 81 62 82 93
23 Les Emerillères 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Gîte La Clé des Champs - Mme ROCHETEAU Line

☎ 06 21 37 04 12
12 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAIQUE

Cécile BILLAUD, Présidente
☎ 06 70 37 01 41
Ecole Les Petits Papiers 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
amicalement85@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS - SOLDATS DE FRANCE

Bernard COULON-FEBVRE, Président
☎ 06 82 17 93 54
3 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

APEL (Association Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) Christelle BILLET, Présidente

☎ 06 21 27 77 39
6 Le Bossis 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
apel@stetiennedubois-notredame.fr

A.S.S.L. (Association Stéphanoise Sport et Loisirs) KAMPERS-MANHE Brigitte, secrétaire

☎ 06 18 10 13 04
Salle APS - Rue Clémenceau
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
assl85@orange.fr



ASSOCIATION LES VIEILLES CANAILLES

Didier MENESSION, Président
☎ 06 64 47 56 00
38 La Chênelière
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

COMITE DES FETES

Jean-Pierre PRAUD, Président
☎ 06 31 59 01 11
cfsaintetiennedubois.85@gmail.com

DANSER DISCO

Marianne CHATEIGNER, Présidente
☎ 06 76 73 88 90
10 la Grande Villeneuve 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
danser.disco@orange.fr

ECHANGE VENDEE-AIN Adultes

Robert COULON-FEBVRE, Président
☎ 06 13 43 24 73
6 rue des Violettes 85170 DOMPIERRE SUR YON

ECHANGE VENDEE-AIN Jeunes

Jérôme PROUX, Président
echangesvendeeainjeunes@gmail.com

FESTI DANCE MUSIC 85

Evelyne FIGUREAU, Présidente
☎ 06 31 95 71 01
2 La Lande 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

FORGE CREATIVE

laforgecreative@lilo.org

GAULE STEPHANOISE

Pascal MERCEREAU, Président
2 Place de la Cité 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

ILS ELLES DANSES

Danièle MENESSION, Présidente
☎ 06 37 20 65 82
7 rue Clémenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
ilsellesdances@gmail.com



LES COLOMBES

Gilles DOUILLARD, Président
☎ 02 51 98 68 68
EHPAD Le Colombier 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Sabrina MONTASSIER, Présidente
☎ 02 51 34 53 64
secretariat-ogec@stetiennedubois-notredame.fr

PROTECTION CIVILE DE VENDEE

☎ 06 88 78 14 44
Antenne de Saint Etienne du Bois
Julien AMIAUD, responsable d'antenne
23 Villegaie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
stetiennedubois@protection-civile-vendee.org

RAZMOKETS

Delphine RIPAUT, Présidente
☎ 06 01 93 23 83
13 rue du Querruy 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

SEPT (St Etienne Palluau Tennis)

David MAINGAUD, Président
☎ 06 72 33 17 76
3 Chemin des Iles 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
SEPTennis85670@gmail.com



STEPHANOISE MUSIQUE DANSE

Marie-Jo PARAIS, Présidente
☎ 06 27 89 19 99
2 place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
stephanoise85@gmail.com

USSEP LCP FOOTBALL

Marc GUILLET, Co-Président
☎ 06 22 50 49 09
Sylvain JAUNET, Co-Président
06 80 14 80 68
ussep85@orange.fr



Agenda

> DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

Vendredi 1 ^{er} Juillet	Fête de l'école publique Les Petits Papiers	Les Etangs
Samedi 2 juillet	Fête de l'été, UNC + feu d'artifice	Les Etangs
Dimanche 10 juillet	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Mardi 26 juillet	Visite commentée du Bourg	Place de l'Eglise
Mercredi 27 juillet	Balades entre deux Rives	La Tulévrière
Mardi 2 août	Visite commentée du Bourg	Place de l'Eglise
Dimanche 14 Août	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Samedi 27 Août	Cinéma plein air, Comité des Fêtes	Les Etangs
Dimanche 11 Septembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Samedi 17 et dimanche 18 septembre	Journées du Patrimoine	La Tulévrière
Dimanche 9 Octobre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Dimanche 23 octobre	Théâtre, EHPAD le Colombier	Salle Beauséjour
Dimanche 30 octobre	Vide ta Chambre, Comité des Fêtes	Salle Beauséjour
Dimanche 6 Novembre	Loto, OGEC	Salle Beauséjour
Samedi 12 novembre	Repas, Stéphanoise Musique Danse	Salle Beauséjour
Dimanche 13 Novembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Dimanche 20 Novembre	Après-midi Jeux, Amicale laïque	Salle Beauséjour
Samedi 27 novembre	Repas, UNC	Salle Beauséjour
Samedi 3 décembre	Sainte Barbe, Pompiers	Salle Beauséjour
Samedi 10 décembre	Arbre de Noël, APEL	Salle Beauséjour
Dimanche 11 Décembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Samedi 17 décembre	Réveillon, Stéphanoise Musique Danse	Salle Beauséjour



Cycles o' vent



M. Eric Keinen
6^e le marché nouveau
85670 Saint-Étienne-du-Bois.
07.70.17.48.97




Bellet Sylvain
MAÇONNERIE
Z.A. le Roussay
Saint-Etienne-du-Bois
06 48 32 97 32
bsm85@hotmail.fr



PERMIS B / FORMATION AAC (8445 B 444)
FORMATION CYCLO (B 5 P)
PERMIS MOTO A1 & A2 (32 points permis)
FORMATION PASSERELLE A2-A
PERMIS REMORQUE BE / FORMATION B96
AUDIT DE CONDUITE & PERFECTIONNEMENT
www.sauvage-formation.com
sauvage.formation@wanadoo.fr

LE POIRE SUR VIE - ST ETIENNE DU BOIS - LEGE
02 51 31 68 23 - 06 11 95 52 31



Automobiles du Roussay

Nicolas RORTHAIS
2 rue de la Chaussée
ZA Roussay
85670 St Etienne du Bois
Tel : 02 28 85 41 56
contact@automobilesduroussay.fr

Vente de véhicules neufs et occasions
Entretien & réparation toutes marques **MOTRIO**



PLOMBERIE
SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
ÉNERGIE RENOUVELABLE
ZINGUERIE
ENTRETIEN
SERVICE APRÈS-VENTE

2, rue du Champ Gardon - ZA du Gué au Chaud
85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
02 51 06 02 87 - 06 81 14 96 67
sarl.drdonneau.dugast@orange.fr



VIVECO

Jean-Luc KOZDEBA
85670 ST ETIENNE DU BOIS
7 Place des anciens combattants
leplitmarche.85@orange.fr
02 51 34 57 84

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
FRUITS ET LÉGUMES
PRESSE
GAZ
FLEURS
RELAIS POSTE

Alimentation générale - Livraison à domicile

Menuiserie Charpente Isolation Agencement



02 51 98 63 66
St Etienne du Bois

Fabrication Pose Menuiserie Charpentes
2, rue du Champ Gardon - ZA du Gué au Chaud
lpmc.aucoin.franck@orange.fr



Estrieux - Suspensions - Freins
14 Le Gué au Chaud - 85670 Saint-Etienne-du-Bois
Tél. 02 51 98 52 07 - Fax 02 51 98 59 89
www.monroc.com - administration@monroc.fr

Imaginons ensemble
un jardin qui vous ressemble



Anthony CHENEAU
3 Le marché Ripoché
85 670 Saint-Étienne-du-Bois
06 10 58 08 83
artmonypaysage@orange.fr



MENUISERIE BOIS, ALU, PVC - CHARPENTE
CUISINE - AGENCEMENT - RÉNOVATION

10 bis, rue du Stade
85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
Tél. : 02 51 34 54 94
Port. : 06 34 25 42 82
g.menuiserie@free.fr

SG BOIS

Charpente - Menuiserie - Maison ossature bois



La Tulevrière
85670 Saint-Etienne-du-Bois
02 51 46 53 16 - 06 11 76 25 31
www.sg-bois.com

Style COIFFURE

COIFFURE MIXTE • ESTHÉTIQUE
2 Rue Georges Clémenceau - 85670 ST-ÉTIENNE-DU-BOIS
02 51 34 58 74

Créations et entretiens d'espaces verts
Elagage - Clôtures
Dallage - Maçonnerie - Enrobés
Bétons décoratifs



Tél. 02 40 04 98 16
Port. 06 80 25 06 17

2 rue du Bois Fleuri
44650 LEGÉ
Mail : paysage.sud-loire@wanadoo.fr



maison **pérocheau** depuis 1845
MARBRERIE
POMPES FUNÈBRES

PALLUAU - 02 51 07 01 53 www.funeraire-vendee.fr

Aurélien Motoculture Legéenne

Vente
Entretien
Réparation
Motoculture
et Cyclos




Sarl AML Z.I.
du Roussillon
44650 LEGÉ
AURÉLIEN MINAUD
TÉL. 02 40 78 02 49 - PORT. 06 71 31 66 56

JALYSTAXIS

fusion de
PALLUAU AMBULANCES
TAXIS MARIE-THÉRÈSE

02 51 98 51 74
PALLUAU - ST ETIENNE DU BOIS

Toutes distances
(Gare • Aéroport)
Hospitalisation
Consultation
Véhicule 9 places

6 rue du Moulin terrier
85670 PALLUAU
jalys.taxis@gmail.com
TAXIS CONVENTIONNÉS